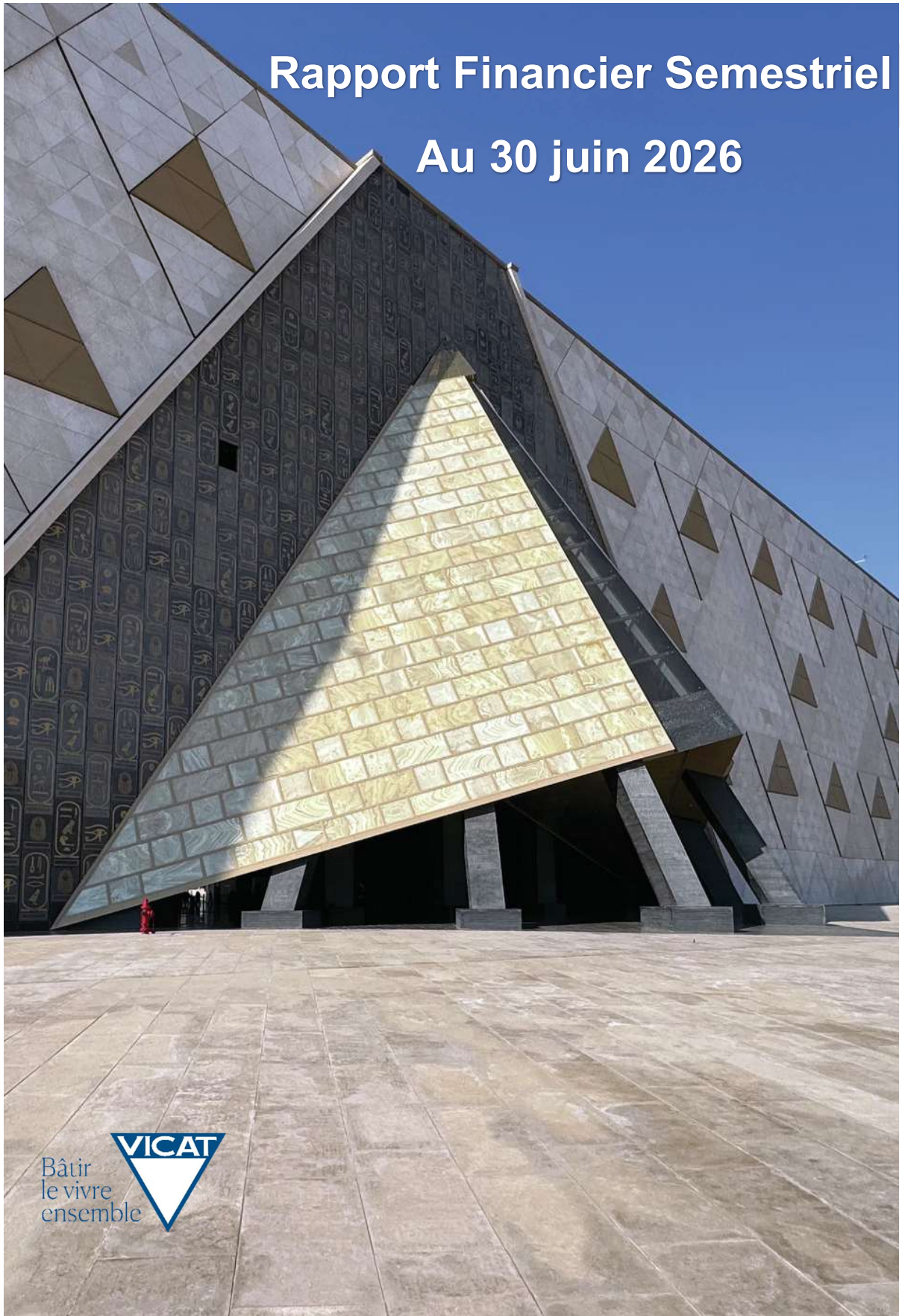


Rapport Financier Semestriel

Au 30 juin 2026



SOMMAIRE

I. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2026	3
1. Résultats par zones géographiques	7
2. Investissements industriels et cash-flow libres	11
3. Situation financière au 30 juin 2026	11
4. Performance Climat	11
5. Perspectives 2026	12
6. Facteurs de risques	13
 II. COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2026	 14
1. Compte de résultat consolidé	15
2. État du résultat global consolidé	15
3. État de la situation financière consolidée	16
4. État des flux de trésorerie consolidés	17
5. État de variation des capitaux propres consolidés	18
6. Annexe aux comptes consolidés du 30 juin 2026	19
 III. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026	 60
 IV. DÉCLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	 63



RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

AU 30 JUIN 2026

1. Résultats par zones géographiques	7
2. Investissements industriels et cash-flow libres	11
3. Situation financière au 30 juin 2026	11
4. Performance Climat	11
5. Perspectives 2026	12
6. Facteurs de risques	13

- Solide croissance du chiffre d'affaires : +10,8% à pcc¹ et +8,0% en publiée
- Stabilité de l'activité en Europe, reprise aux États-Unis et accélération dans les pays émergents
- Dynamique de prix favorable dans la quasi-totalité des géographies, permettant de compenser les premiers effets de la hausse des coûts de l'énergie
- Forte croissance de l'EBITDA : +13,6% à pcc et à +10,8% en publiée
- Relèvement des objectifs 2026
- *Climate in Action* : Inauguration et démarrage de l'installation Catch4Climate, projet pilote de la technologie oxyfuel de seconde génération

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025	Variation publiée	Variation à pcc*
Chiffre d'affaires consolidé	2 036	1 885	+8,0%	+10,8%
EBITDA	367	331	+10,8%	+13,6%
<i>Taux de marge (en %)</i>	18,0%	17,5%	+0,5 pts	
EBIT courant	198	169	+17,3%	+20,3%
<i>Taux de marge (en %)</i>	9,7%	9,0%	+0,7pts	
Résultat net consolidé	133	116	+15,0%	+17,7%
<i>Taux de marge (en %)</i>	6,5%	6,1%	+0,4 pts	
Résultat net, part du Groupe	117	102	+14,7%	+16,9%
Résultat net dilué par action (euros)	2,60	2,27	+14,5%	
Cash-flow libre	-36	44	n/s	

*à périmètre et change constants

Guy Sidos, Président-Directeur Général a déclaré :

« Une nouvelle fois, le Groupe livre de solides résultats, portés par des hausses de prix dans la quasi-totalité des géographies, la confirmation de la reprise des volumes aux États-Unis et la très bonne dynamique des pays émergents. À cet égard, le nouveau four 6 au Sénégal contribue déjà significativement à l'amélioration de la performance industrielle et de la profitabilité du Groupe. Dans un contexte géopolitique incertain, ces résultats illustrent la résilience et la pertinence du modèle de croissance de Vicat, fondé sur un équilibre entre marchés développés et marchés émergents. Ils nous conduisent également à relever nos objectifs pour l'ensemble de l'année 2026. Par ailleurs, l'intelligence artificielle constitue un important levier de création de valeur, au service de l'efficacité opérationnelle, de la réduction des coûts et de l'accélération de notre trajectoire de décarbonation. L'acquisition d'Araïko, start-up spécialisée dans l'intelligence artificielle appliquée à l'industrie, vient renforcer et compléter les expertises de la "Digital Factory" du Groupe, le1817, et contribue à la création d'un pôle Systèmes destiné à répondre aux besoins internes de Vicat comme à ceux de partenaires externes. »

¹ Périmètre et change constants

Les comptes consolidés du premier semestre 2026 ont été arrêtés par le Conseil d'administration réuni le 27 juillet 2026 et ont été audités. Les procédures de revue limitée sur les comptes consolidés ont été effectuées. L'opinion a été émise le 29 juillet 2026 sans réserve ni observation.

Le **chiffre d'affaires consolidé** du Groupe atteint 2 036 millions d'euros au premier semestre 2026, en progression de +10,8% à périmètre et change constants.

En base publiée, le chiffre d'affaires affiche une hausse de +8,0% incluant :

- Un effet de change défavorable de -69 millions d'euros (-3,7%), sous l'effet de la dépréciation du dollar américain (principalement au 1er trimestre 2026), de la roupie indienne, des livres turque et égyptienne, et ce, malgré une légère contribution positive du réal brésilien et du franc suisse ;
- Un effet périmètre de +18 millions d'euros (+0,9%) correspondant principalement à la contribution de Realmix au Brésil, intégrée à compter de septembre 2025.

Le premier semestre a été marqué par une stabilisation de l'activité en Europe, portée par une dynamique de prix favorable, ainsi que par une nette reprise des volumes sur le marché américain. L'activité progresse fortement dans l'ensemble des pays émergents, grâce à la dynamique observée au Brésil ainsi qu'en Méditerranée et Afrique.

Au deuxième trimestre 2026, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe progresse de +12,7% à périmètre et change constants (+11,5% en base publiée), après +8,5% au premier trimestre 2026, avec notamment une accélération de la croissance dans les zones Asie-Méditerranée et Afrique. Par ailleurs, le mois de juin a bénéficié d'un fort effet de rattrapage après que l'activité a été impactée par des facteurs calendaires défavorables en mai, liés aux fêtes de l'Aïd dans plusieurs pays musulmans et à un nombre réduit de jours ouvrés en Europe.

Toutes les activités ont contribué favorablement à la croissance du chiffre d'affaires consolidé du Groupe au premier semestre 2026 :

- **Activité Ciment** : le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Ciment progresse de +9,1% au premier semestre 2026, porté par la hausse des volumes et des prix. Cette performance reflète la reprise aux Etats-Unis, une très bonne dynamique dans les pays émergents notamment en Inde, en Turquie et en Afrique, ainsi qu'une stabilisation en Europe. Les prix du ciment ont progressé dans l'ensemble des géographies du Groupe, à l'exception des États-Unis, où les augmentations tarifaires ont été reportées à l'été. En Europe, des hausses de prix ont été mises en œuvre en début d'année et une surcharge énergétique a été appliquée en France, en mai, afin de compenser l'inflation lié au conflit au Moyen-Orient. Dans les pays émergents, le Brésil, le Kazakhstan et la zone Méditerranée affichent les progressions tarifaires les plus marquées ;
- **Activité Béton & Granulats** : le chiffre d'affaires consolidé progresse de +7,7% au premier semestre. Les volumes de béton sont en hausse, portés par la bonne dynamique de la zone Amériques, notamment dans le Sud-Est des États-Unis et au Brésil, où l'intégration de Realmix contribue à la croissance, ainsi qu'en Turquie. Cette progression est toutefois partiellement compensée par le recul observé en France. Les volumes de granulats enregistrent une forte hausse, portée par l'ensemble des régions du Groupe à l'exception de l'Europe, pénalisée par le recul des volumes en France et l'activité de décharge en Suisse. La dynamique demeure particulièrement soutenue au Sénégal, bénéficiant de la reprise des grands projets d'infrastructures, ainsi qu'en Turquie. Les prix du béton et des granulats restent globalement bien orientés sur la période. Les hausses de prix enregistrées au Brésil et en Turquie dans le béton, ainsi qu'au Brésil, en Turquie et au Sénégal dans les granulats, soutiennent cette performance ;
- **Activité Autres Produits & Services** : le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Autres Produits & Services progresse de +3,7% au premier semestre 2026. Cette évolution reflète la bonne performance des activités Transport et de Vicat Matériaux Formulés dans la chimie de la construction en France, ainsi que la reprise de l'activité Rail en Suisse, qui bénéficie d'un effet de base plus favorable depuis le début de l'année.

L'**EBITDA** du Groupe s'élève à 367 millions d'euros au premier semestre 2026, en progression de +13,6% à périmètre et change constants.

Cette performance reflète la forte contribution des pays émergents, en particulier de l'Afrique, du Brésil, de l'Égypte et du Kazakhstan, dont la progression a plus que compensé le recul aux États-Unis et en Inde, alors que l'Europe est restée stable sur la période. L'amélioration de la performance au Sénégal constitue l'un des principaux moteurs de la croissance des résultats du Groupe au premier semestre.

En données publiées, l'EBITDA affiche une progression de +10,8%, incluant un effet de change défavorable de -10 millions d'euros et un effet périmètre de +1 million d'euros.

La marge d'EBITDA du Groupe s'établit à 18,0%, en hausse de +0,5 point par rapport à son niveau du premier semestre 2025.

La progression de l'EBITDA à périmètre et change constants au premier semestre est portée par la croissance des volumes et par des hausses de prix mises en œuvre dans l'ensemble des géographies du Groupe, à l'exception des Etats-Unis, afin de compenser l'augmentation des coûts, notamment énergétiques :

- L'effet volume est positif à +33 millions d'euros au premier semestre, soutenu par la forte croissance des volumes de ciment en Afrique, en Turquie et en Inde, la reprise aux États-Unis, ainsi que par la très forte progression des volumes de granulats au Sénégal ;
- L'effet prix contribue positivement à hauteur de +140 millions d'euros au premier semestre 2026, grâce aux hausses tarifaires mises en œuvre en Europe et dans les pays émergents ;
- Les coûts progressent de 134 millions d'euros au premier semestre 2026 :
 - Les coûts de l'énergie augmentent de +11,6% sur la période, principalement sous l'effet de la hausse des volumes. Hors effet volume, la progression demeure plus contenue grâce à la politique de couverture du Groupe. La hausse des coûts énergétiques des cimenteries devrait toutefois se matérialiser davantage au second semestre ;
 - Les coûts de carburant liés au transport ont augmenté de +27,3 % au premier semestre à 45 millions d'euros. Cette hausse a été en grande partie compensée par les clauses d'indexation contractuelles et les augmentations de prix mises en œuvre par le Groupe ;
 - Les coûts de maintenance progressent sensiblement, impactés principalement par un effet calendaire lié aux arrêts annuels de maintenance en Turquie, intervenus au premier semestre cette année et au second semestre en 2025, ainsi que par un niveau exceptionnellement élevé de dépenses de maintenance à Ragland, aux États-Unis. Ces éléments devraient se normaliser au cours du second semestre ;
 - La masse salariale progresse également au premier semestre, portée principalement par l'augmentation des effectifs moyens du Groupe, qui s'établissent à 10 428 collaborateurs à fin juin 2026 (+269 sur un an), notamment en raison de l'intégration de Realmix au Brésil.
- Les performances industrielles de l'activité Ciment sont en amélioration sur la période, avec notamment la contribution positive du four 6 sur la base de coûts du Groupe.

L'**EBIT courant** s'établit à 198 millions d'euros, en hausse de +17,3% en base publiée (progression de +20,3% à périmètre et change constants), avec un taux de marge en amélioration de +70 points de base.

Le **résultat financier** s'établit à -17 millions d'euros au premier semestre 2026, en amélioration de +11 millions d'euros par rapport au premier semestre 2025. Cette évolution reflète la progression des autres produits et charges financiers, qui bénéficient notamment d'un résultat de change positif lié à l'appréciation de certaines positions de trésorerie, ainsi que la baisse du coût moyen de l'endettement brut après couverture, ressortant à 3,78% au 30 juin 2026 contre 3,90% un an plus tôt.

La **charge d'impôts** augmente de 6 millions d'euros par rapport au premier semestre 2025, principalement sous l'effet d'une hausse du résultat courant avant impôt. Le taux d'imposition apparent s'établit à 26,1%, contre 26,5% au 30 juin 2025. Cette légère baisse s'explique notamment par l'absence de contribution additionnelle en France en 2026 par rapport à 2025 et à la baisse du taux d'impôt en Turquie.

Le **résultat net consolidé** atteint 133 millions d'euros, en hausse de +17,7% à périmètre et change constants, et de +15,0% en données publiées. La marge nette s'établit à 6,5%, en progression de +40 points de base.

Le **résultat net part du Groupe** augmente de +16,9% à périmètre et change constants et de +14,7% en base publiée.

1. RESULTATS PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

Europe (France, Suisse et Italie)

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025	Variation publiée	Variation à pcc*
Chiffre d'affaires consolidé	836	823	+1,6%	+0,9%
EBITDA	138	138	-0,4%	-1,3%
EBIT Courant	61	65	-5,1%	-6,4%

*à périmètre et change constants

L'activité Ciment en **France** a bénéficié au premier semestre d'une hausse modérée des prix de vente mise en œuvre en début d'année, tandis que les volumes ont enregistré un léger recul sous l'effet de la poursuite de l'atterrissage progressif du marché résidentiel. L'amélioration des indicateurs avancés de la construction ne se traduit pas, à ce stade, par une reprise des volumes. La visibilité demeure limitée compte tenu des incertitudes liées à la géopolitique et aux échéances électorales, ainsi que de leurs effets potentiels sur l'environnement macroéconomique et l'évolution des taux d'intérêt. Les prix du ciment ont progressé de manière modérée en début d'année, permettant de compenser la hausse des coûts de l'électricité liée au passage du dispositif ARENH au CAPN, ainsi que l'intégration progressive du coût du CO₂. Par ailleurs, une surcharge énergétique de 3,5 €/tonne a été mise en œuvre en mai afin de compenser l'inflation des coûts de l'énergie engendrée par le conflit au Moyen-Orient. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Ciment progresse de +1,4% au premier semestre. L'EBITDA recule de -1,7% sur la période, reflétant l'effet de levier opérationnel négatif associé au recul des volumes.

Le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Béton & Granulats en France affiche un recul limité de -1,0% au premier semestre. La hausse des prix du béton et des granulats, dont le rythme s'est accéléré au deuxième trimestre, a partiellement compensé la contraction des volumes, principalement liée à des conditions météorologiques défavorables au premier trimestre. L'EBITDA est stable, à +0,7% sur la période.

Le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Autres Produits & Services en France progresse de +5,5% en base publiée, porté par la bonne dynamique des activités de transport ainsi que par la contribution de « Vicat Matériaux Formulés », nouvelle entité résultant de la fusion de Cermix et VPI, dédiée aux métiers de la chimie du bâtiment. L'EBITDA de l'activité Autres Produits & Services baisse de -5,2% sur la période, avec un taux de marge sur chiffre d'affaires opérationnel de 4,5%, en recul de -50 points de base. Cette baisse s'explique principalement par des surcoûts temporaires liés au démarrage de la nouvelle ligne de production de l'activité Papier (Papeteries de Vizille).

Après une année 2025 particulièrement dynamique, l'activité Ciment en **Suisse** a légèrement progressé depuis le début de l'année. Les volumes sont restés proches des niveaux élevés de l'année précédente. Si les perspectives du marché suisse demeurent globalement favorables, la dynamique de croissance devrait toutefois ralentir. Dans ce contexte, le Groupe poursuit sa stratégie de création de valeur avec la commercialisation de ses solutions bas carbone, telles que la gamme Progresso. Les prix du ciment ont enregistré une hausse soutenue afin de refléter la mise en service du CBAM et la baisse des allocations gratuites de CO₂. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Ciment en Suisse progresse de +1,3% à périmètre et change constants et de +3,9% en base publiée, bénéficiant de l'appréciation du franc suisse face à l'euro. L'EBITDA progresse de +5,8% en base publiée.

Le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Béton & Granulats en Suisse est stable à périmètre et change constants, sous l'effet d'augmentations de prix ayant compensé la baisse de l'activité décharges. En base publiée, le chiffre d'affaires opérationnel augmente de +2,7%. L'EBITDA baisse de -13,3% à périmètre et change constants (-11,1% en base publiée), sous l'effet d'un mix produits plus défavorable lié à la baisse des volumes décharges.

Le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Autres Produits & Services en Suisse a progressé de +3,1% à périmètre et change constants grâce à une reprise de l'activité Rail et à un effet de base plus favorable. L'EBITDA progresse de +9,7% sur la période à périmètre et change constants.

En **Italie**, le chiffre d'affaires opérationnel progresse de +8,3% au premier semestre, grâce à une forte progression des volumes de ciment au deuxième trimestre, à la suite du démarrage d'un projet d'infrastructure (axe routier en Sardaigne), alors que les prix sont restés stables au premier semestre. L'EBITDA croît de +11,8% grâce à un strict contrôle des coûts.

Amériques (Etats-Unis et Brésil)

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025	Variation publiée	Variation à pcc*
Chiffre d'affaires consolidé	499	465	+7,3%	+7,0%
EBITDA	90	91	-1,9%	-0,7%
EBIT Courant	46	52	-11,1%	-10,4%

*à périmètre et change constants

Aux **États-Unis**, après une année 2025 contrastée, l'activité Ciment a enregistré une amélioration de ses volumes au premier semestre, portée par un rebond en Californie et par une poursuite de la croissance dans le Sud-Est. La Californie a bénéficié d'un effet de base particulièrement favorable au premier trimestre 2026, les incendies de Los Angeles ainsi que des conditions météorologiques défavorables ayant pesé sur l'activité un an plus tôt. Par ailleurs, le Groupe observe une reprise du segment non-résidentiel sur l'ensemble du marché américain. À l'inverse, l'activité résidentielle demeure atone dans un contexte de taux d'intérêt toujours élevés. Dans le Sud-Est, la dynamique des volumes de ciment demeure favorable, soutenue en particulier par la demande liée aux data centers. L'environnement tarifaire est resté globalement stable au cours du premier semestre. Des ajustements de prix sont toutefois attendus à compter de l'été, ce qui pourrait contribuer au soutien des performances de l'activité sur la seconde partie de l'année. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires opérationnel de l'activité Ciment progresse de +8,4% à périmètre et change constants, et de +1,6% en base publiée, pénalisé par la dépréciation du dollar face à l'euro. L'EBITDA s'est dégradé de -7,5% à périmètre et change constants, et de -13,3% en base publiée. Cette évolution reflète des écarts prix-coûts négatifs et un niveau exceptionnel des coûts de maintenance à Ragland au premier semestre, qui devrait se normaliser au second semestre.

Le chiffre d'affaires opérationnel Béton aux États-Unis progresse de +3,9% à périmètre et change constants, sous l'effet de la progression des volumes dans le Sud-Est, alors que les prix sont restés stables dans les deux régions. En base publiée, l'évolution du chiffre d'affaires opérationnel ressort à -2,6% du fait de la dépréciation du dollar face à l'euro. L'EBITDA s'est détérioré de -42,8% en base publiée, du fait de la hausse des coûts des intrants (granulats) alors que les prix de ventes du béton sont restés stables sur la période.

Au **Brésil**, l'activité Ciment a bénéficié d'un début d'année particulièrement dynamique, portée par une solide performance commerciale dans la région Centre-Ouest. Après un premier trimestre soutenu, les volumes se sont maintenus à un niveau comparable à celui de l'an passé au deuxième trimestre, dans un contexte de marché toujours favorable. Intégrée depuis septembre 2025, Realmix est le principal moteur de croissance des volumes de ciment au cours du semestre. Le Groupe a poursuivi une stratégie privilégiant la rentabilité plutôt que les volumes. Les prix du ciment ont enregistré une progression soutenue depuis le début de l'année, bénéficiant à la fois des hausses embarquées de l'année dernière et d'une nouvelle hausse amorcée en avril afin de compenser l'inflation des coûts de l'énergie. Ainsi, le chiffre d'affaires opérationnel Ciment progresse de +15,1% à périmètre et change constants, et de +20,4% en base publiée, bénéficiant de l'appréciation du real brésilien au deuxième trimestre. L'EBITDA augmente de +31,0% (+25,2% à périmètre et change constants), grâce à une amélioration de l'écart prix-coûts et à la progression des volumes.

L'activité Béton et Granulats au Brésil enregistre une progression des volumes depuis le début de l'année, grâce à la contribution de Realmix. Les prix du béton et des granulats ont également contribué sensiblement. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires opérationnel progresse de +10,7% à périmètre et change constants et de +53,0% en base publiée, bénéficiant de l'effet périmètre lié à l'intégration de Realmix. L'EBITDA progresse de +91,5% (+71,7% à périmètre et change constants).

Asie-Méditerranée (Inde, Kazakhstan, Turquie et Égypte)

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025	Variation publiée	Variation à pcc*
Chiffre d'affaires consolidé	474	416	+14,0%	+27,7%
EBITDA	83	81	+2,8%	+13,8%
EBIT Courant	55	52	+5,6%	+15,8%

*à périmètre et change constants

Après un premier trimestre particulièrement dynamique, l'activité Ciment en **Inde** enregistre une progression des volumes au deuxième trimestre à un rythme plus modéré, alors que les prix sont restés stables comparativement à l'année dernière, malgré une hausse en avril. En effet, la demande a été plus faible dans les états du Sud, impactée par des élections locales dans certains états et par des températures élevées, qui ont provoqué des tensions sur la ressource en eau, nécessaire à la production du béton. Cette évolution a été partiellement compensée par une amélioration de la demande dans le Maharashtra, sur le marché de Mumbai. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires opérationnel progresse de +13,7% à périmètre et change constants et baisse de -1,4% en base publiée, pénalisé par la dépréciation de la roupie indienne face à l'euro. L'EBITDA recule de -21,3% (-9,3% à périmètre et change constants). Cette baisse résulte de la hausse des coûts énergétiques et de la baisse temporaire du taux de substitution à l'usine de Bharati, qui devrait se normaliser au deuxième semestre.

Au **Kazakhstan**, les prix de vente ont progressé, bénéficiant à la fois des hausses tarifaires mises en œuvre en 2025 et de nouvelles augmentations appliquées depuis le début de l'année afin de compenser la hausse des coûts de l'énergie. Dans le même temps, les volumes ont reculé au premier semestre sous l'effet de perturbations logistiques temporaires. Ainsi, le chiffre d'affaires opérationnel progresse de +19,0% à périmètre et change constants et de +17,4% en base publiée en raison de la dépréciation du tengé face à l'euro au premier trimestre. L'EBITDA progresse de +704,4% en base publiée.

En **Turquie**, l'activité Ciment a accéléré au deuxième trimestre après un premier trimestre déjà solide. En effet, la croissance des volumes est restée portée par une demande domestique toujours bien orientée en Anatolie centrale, ainsi que par une remobilisation des capacités domestiques vers les marchés à l'exportation, notamment la Syrie. Les comparables devraient toutefois devenir plus exigeants au second semestre, compte tenu du niveau d'activité particulièrement soutenu enregistré l'an passé. Dans un contexte d'hyperinflation persistante, les prix de vente ont poursuivi leur progression tout au long du semestre afin de compenser l'impact de l'inflation persistante sur les coûts de production. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires opérationnel Ciment progresse de +58,3% à périmètre et change constants, et de +39,4% en base publiée, toujours pénalisé par la dépréciation de la livre turque face à l'euro. L'EBITDA s'inscrit en hausse de +2,2% en base publiée (+16,0% à périmètre et change constants). Cette évolution reflète principalement la hausse des coûts de l'énergie ainsi qu'un effet calendaire lié aux arrêts annuels de maintenance, dont le phasage diffère de celui observé l'an dernier. Cette situation devrait toutefois se normaliser au cours du second semestre.

Le chiffre d'affaires opérationnel Béton & Granulats en Turquie progresse de +51,3% à périmètre et change constants, et de +33,3% en base publiée due à l'évolution du taux de change. L'EBITDA recule fortement sur la période, de -196,4% (-236,4% à périmètre et change constants). Les hausses de prix mises en œuvre dans le béton et granulats n'ont que très partiellement compensé l'impact de l'inflation (salariale, énergie, ciment) sur les coûts de production. Cette situation devrait toutefois s'améliorer au second semestre, sous l'effet des hausses des prix et de la croissance des volumes.

Au premier semestre, l'activité Ciment en **Égypte** a bénéficié à la fois de la bonne orientation du marché domestique et d'une excellente dynamique des prix, particulièrement sur les marchés à l'export. L'activité domestique a accéléré au deuxième trimestre, portée par la demande publique, avec notamment le lancement de la construction de la première phase du monorail du Caire. Les prix sur le marché local sont restés bien orientés, bénéficiant notamment des hausses embarquées de 2025. A contrario, l'effet de base sur les prix domestiques devrait être plus défavorable au second semestre. À l'export, l'activité a continué de bénéficier d'un environnement de prix extrêmement favorable. Les volumes ont toutefois ralenti au cours du semestre en raison de perturbations logistiques indirectement liées au contexte géopolitique au Moyen-Orient. Le chiffre d'affaires opérationnel progresse de +18,1% à périmètre et change constants et de +10,6% en base publiée, impacté par la dépréciation de la livre égyptienne face à l'euro. L'EBITDA s'inscrit en hausse de +30,8% en base publiée.

Afrique (Sénégal, Mali, Mauritanie)

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025	Variation publiée	Variation à pcc*
Chiffre d'affaires consolidé	227	181	+25,5%	+26,2%
EBITDA	56	21	+174,3%	+176,1%
EBIT Courant	36	1	n/s	n/s

*à périmètre et change constants

Au **Sénégal**, l'activité Ciment évolue dans un environnement plus favorable depuis le début de l'année : les volumes affichent une progression par rapport au premier semestre 2025, tandis que les prix de vente sur le marché domestique se sont redressés grâce aux hausses tarifaires mises en œuvre depuis le début de l'année, permettant de compenser à la fois l'érosion des prix enregistrée en 2025 et l'augmentation attendue des coûts de l'énergie. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires opérationnel Ciment au Sénégal progresse de +7,8% sur le semestre. L'EBITDA s'inscrit en forte hausse de +247,1%, bénéficiant d'une amélioration significative de la base de coûts grâce à la contribution du four 6 et de la hausse des prix de ventes. Si cette nouvelle installation délivre déjà des résultats très positifs, certains paramètres d'exploitation demeurent en cours d'optimisation avant l'atteinte de l'ensemble de ses performances nominales.

Le chiffre d'affaires opérationnel Granulats au Sénégal progresse de +82,9% sur le semestre, porté par une forte accélération des volumes. Malgré un ralentissement ponctuel de l'activité au mois de mai lié aux célébrations de l'Aïd, la demande est restée soutenue grâce à la bonne dynamique des grands projets d'infrastructures publiques, notamment la construction du port de Ndayane, au sud de Dakar, ainsi que de plusieurs projets autoroutiers. Les prix de vente des granulats ont également progressé. Ainsi, l'EBITDA ressort en très forte hausse.

Au **Mali**, l'activité Ciment a poursuivi son redressement malgré un environnement sécuritaire et politique toujours complexe et volatil. Les volumes ont enregistré une forte progression au premier semestre, bénéficiant d'un meilleur accès à l'approvisionnement en clinker grâce à des ajustements logistiques mis en œuvre par le Groupe, dans un contexte où la disponibilité du clinker demeure particulièrement contrainte sur le marché domestique. Les prix de vente ont également progressé par rapport à l'an dernier. Le chiffre d'affaires opérationnel Ciment au Mali progresse de +88,7% sur le semestre et l'EBITDA de +259,8%. La visibilité reste néanmoins extrêmement limitée.

Le chiffre d'affaires opérationnel Ciment en **Mauritanie** a également progressé de +15,9% en données publiées. L'EBITDA progresse de +12,2%.

2. INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS ET CASH FLOWS LIBRES

Au premier semestre 2026, les investissements industriels nets décaissés s'élèvent à 130 millions d'euros, en ligne avec le niveau du premier semestre 2025 (124 millions d'euros). Cette enveloppe comprend notamment des investissements stratégiques de croissance, incluant des décaissements liés au four 6 au Sénégal ainsi que des acquisitions foncières en Turquie et en Inde destinées à accompagner le développement futur du Groupe.

Le cash-flow libre ressort à -36 millions d'euros au premier semestre 2026, contre 44 millions d'euros un an plus tôt. Pour rappel, la génération de cash-flow libre du Groupe présente une forte saisonnalité avec une contribution de l'EBITDA plus importante au second semestre et une amélioration du besoin en fonds de roulement en fin d'année. Au premier semestre 2026, la variation du besoin en fonds de roulement a reflété à la fois la croissance soutenue de l'activité, le pic de saisonnalité annuelle et l'inflation des coûts des combustibles.

3. SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2026

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 déc. 2025	30 juin 2025
Endettement brut	1 819	1 680	1 904
Trésorerie	-491	-528	-529
Endettement net	1 327	1 151	1 375
Ratio de <i>leverage</i>	1,65x	1,49x	1,81x

Au 30 juin 2026, le Groupe conserve une structure financière robuste, caractérisée par un niveau élevé de capitaux propres et un endettement financier net en baisse de 48 millions d'euros sur un an. Le ratio de leverage s'établit à 1,65x (contre 1,81x au 30 juin 2025).

Le Groupe dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les NEU CP pour un montant de 578 millions d'euros au 30 juin 2026 (678 millions d'euros au 30 juin 2025). Ces lignes de financement assurent une forte liquidité au Groupe.

4. PERFORMANCE CLIMAT

	30 juin 2026	30 juin 2025	Variation	Objectifs 2030
Émissions spécifiques directes (kg de CO ₂ net / tonne de ciment équivalent)	575	569	+1,1%	497
Émissions spécifiques directes en Europe (kg de CO ₂ net / tonne de ciment équivalent)	466	488	-4,5%	430
Taux de combustibles de substitution (%)	34,5%	38,9%	-4,4 pts	50,0%
Taux de Clinker (%)	75,8%	76,1%	-0,3 pts	69,0%

À fin juin 2026, la performance climat du Groupe est pénalisée par une hausse temporaire des émissions spécifiques aux États Unis et en Inde, ainsi que par un effet de mix géographique défavorable. Les progrès réalisés en Europe, notamment en France, ainsi qu'au Sénégal grâce aux gains d'efficacité énergétique liés à la contribution du four 6 (baisse de la consommation thermique), n'ont permis que de compenser partiellement cette dégradation.

En France, le taux de substitution continue de s'améliorer pour atteindre plus de 73%, soit une progression de +5 points sur un an. Cette performance repose sur la contribution de l'ensemble des 5 cimenteries du Groupe en France, dont 3 sites – Créchy, Xeuilley et Montalieu – affichent désormais un taux de substitution supérieur à 80 %. Le facteur clinker a également baissé de -2 points en France, grâce aux succès commerciaux de la gamme DECA.

Par ailleurs, Paprec et Vicat ont inauguré ALTèreNATIVE, une nouvelle unité de valorisation des déchets, capable de produire chaque année 50 000 tonnes de combustibles solides de récupération (CSR) à partir de déchets non recyclables. Cette installation alimentera en combustibles alternatifs la cimenterie Vicat de La Grave-de-Peille (Alpes-Maritimes), contribuant ainsi à la réduction de son empreinte carbone et à la sécurisation de ses approvisionnements énergétiques.

Aux États Unis, le taux de substitution s'est temporairement dégradé à la suite d'arrêts de maintenance non planifiés sur le site de Ragland. Cette situation devrait se normaliser progressivement au cours du second semestre. En Inde, le taux de substitution a également reculé en raison de problèmes temporaires de qualité des déchets utilisés comme combustibles alternatifs.

L'évolution du mix géographique des ventes du Groupe (exports en Egypte, progression des volumes à Mumbai en Inde...) a également limité la baisse du taux de clinker au premier semestre.

5. PERSPECTIVES 2026

Dans un contexte macroéconomique et géopolitique marqué par des incertitudes persistantes, les résultats solides enregistrés par le Groupe au premier semestre lui permettent de relever ses objectifs pour l'ensemble de l'année 2026 comme suit :

- **Croissance de +7% à +9% du chiffre d'affaires à périmètre et change constants.**
Précédemment : Croissance modérée du chiffre d'affaires à périmètre et change constants
- **Croissance de +7% à +9% de l'EBITDA à périmètre et change constants**
Précédemment : Croissance modérée de l'EBITDA à périmètre et change constants
- **Investissements industriels nets décaissés de l'ordre de 290 millions d'euros**
Objectif inchangé

Ces objectifs reposent sur l'hypothèse d'une absence de nouvelle dégradation significative du conflit au Moyen-Orient, compte tenu de ses effets potentiels sur l'activité du Groupe.

La croissance au deuxième semestre devrait être plus modérée, compte tenu d'un effet de base moins favorable au Brésil, en Turquie, en Egypte ainsi que dans l'activité Granulats au Sénégal.

Le groupe Vicat réaffirme par ailleurs ses orientations financières et stratégiques à moyen terme :

- Poursuite de la trajectoire de désendettement, avec l'atteinte d'un ratio de levier financier inférieur ou égal à 1,0x à fin 2027, sous réserve d'éventuelles opportunités de croissance externe de type « bolt-on » susceptibles de se présenter dans les zones d'implantation du Groupe ;
- Maintien d'un niveau de marge d'EBITDA au moins égal à 20% sur l'ensemble de la période 2025-2027.

Perspectives par zones géographiques pour 2026 :

En **France**, après avoir montré des signes de stabilisation au second semestre 2025, le marché de la construction résidentielle devrait poursuivre son atterrissage. En **Suisse**, le marché devrait poursuivre sa trajectoire de reprise grâce à des fondamentaux économiques solides et des taux d'intérêt très bas. De grands projets d'infrastructures en France et en Suisse devraient soutenir l'activité. L'intégration progressive du coût de la décarbonation devrait soutenir la tendance favorable des prix en Europe.

Aux **États-Unis**, dans un contexte d'incertitudes macroéconomiques et géopolitiques persistantes, la visibilité pour 2026 demeure limitée. La reprise du marché de la construction résidentielle ne devrait se matérialiser qu'après une baisse des taux d'intérêt hypothécaires. Sur le marché non-résidentiel, une légère reprise est attendue dans un contexte économique qui demeure résilient. Des hausses de prix ont été annoncées à compter de l'été afin de compenser l'inflation sous-jacente et énergétique.

L'activité dans les **pays émergents** devrait rester bien orientée malgré la persistance d'effets de change négatifs, notamment dans la zone Asie-Méditerranée. En Égypte, la croissance devrait se poursuivre à un rythme plus modéré, tirée par les exportations et l'amélioration du marché domestique. En Turquie, malgré un contexte d'hyperinflation persistante, la dynamique devrait rester favorable, soutenue par la dépense publique. Au Brésil, la visibilité au second semestre est plus limitée dans la perspective des échéances électorales d'octobre 2026. En Inde, la visibilité reste faible avec des prix qui devraient rester volatils, notamment dans le Sud où le contexte concurrentiel est toujours tendu. Le Sénégal devrait bénéficier de la contribution du four 6 en année pleine ainsi que de la poursuite de la bonne dynamique dans l'activité Granulats, avec néanmoins une base de comparaison moins favorable.

6. FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques qui pourraient concerner le Groupe au cours des prochains mois sont similaires à ceux identifiés dans le chapitre 2 du Document d'enregistrement universel 2025 déposé le 10 mars 2026 auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D26-0076.



COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2026

1. Compte de résultat consolidé	15
2. État du résultat global consolidé	15
3. État de la situation financière consolidée	16
4. État des flux de trésorerie consolidés	17
5. État de variation des capitaux propres consolidés	18
6. Annexe aux comptes consolidés du 30 juin 2026	19

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	Semestre clos le	
		30 juin 2026	30 juin 2025
Chiffre d'affaires	4	2 036,4	1 885,1
Achats consommés		(1 313,4)	(1 220,3)
Charges de personnel	5	(335,6)	(317,4)
Impôts, taxes et versements assimilés		(39,4)	(39,3)
Autres produits et charges ordinaires	6	18,5	22,7
EBITDA		366,5	330,8
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	6	(168,2)	(161,7)
EBIT courant		198,3	169,1
Produits et charges non ordinaires	7	6,9	(13,5)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires	7	(6,9)	28,2
Résultat d'exploitation		198,3	183,8
Coût de l'endettement financier net		(19,7)	(18,7)
Autres produits financiers		17,2	18,8
Autres charges financières		(14,9)	(28,0)
Résultat financier	8	(17,4)	(27,9)
Quote-part de résultat des sociétés associées non opérationnelles		(0,6)	1,2
Résultat avant impôt		180,3	157,1
Impôts sur les résultats	9	(47,2)	(41,3)
Résultat net consolidé		133,1	115,8
Part attribuable aux intérêts minoritaires		16,4	14,0
Part attribuable au Groupe		116,7	101,7
Résultat net part du Groupe de base par action (en euros)		2,62	2,28
Résultat net part du Groupe dilué par action (en euros)		2,60	2,27

État du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	Notes	Semestre clos le	
		30 juin 2026	30 juin 2025
Résultat net consolidé		133,1	115,8
Autres éléments non recyclables au compte de résultat :			
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	15.1	5,7	(1,3)
Gains (pertes) sur instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global	11.2	0,8	-
Impôt sur les éléments non recyclables	9	(1,4)	0,3
Autres éléments recyclables au compte de résultat :			
Ecart de conversion	14.2	24,0	(263,8)
Couverture des flux de trésorerie	16.2	1,4	(2,8)
Impôt sur les éléments recyclables	9	(0,5)	0,6
Autres éléments du résultat global (après impôt)		30,0	(267,0)
Résultat global		163,1	(151,2)
Part attribuable aux intérêts minoritaires		14,3	(15,8)
Part attribuable au Groupe		148,8	(135,4)

État de la situation financière consolidée

<i>Actif (en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30 juin 2026	31 décembre 2025
Goodwill	10.1	1 155,0	1 137,1
Autres immobilisations incorporelles	10.2	162,7	155,3
Immobilisations corporelles	10.3	2 740,3	2 677,3
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	10.4	196,7	198,2
Immeubles de placement		30,4	30,7
Participations dans des entreprises associées	11.1	128,8	128,8
Actifs d'impôts différés		98,5	113,0
Créances et autres actifs financiers non courants	11.2	238,3	211,0
Total des actifs non courants		4 750,7	4 651,3
Stocks et en-cours	12.1	559,0	512,0
Clients et autres débiteurs	12.2	652,3	474,1
Actifs d'impôts exigibles		11,3	9,1
Autres créances		184,0	177,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	491,3	528,4
Total des actifs courants		1 897,9	1 701,5
TOTAL DE L'ACTIF		6 648,6	6 352,8
<i>Passif (en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30 juin 2026	31 décembre 2025
Capital		179,6	179,6
Primes		11,2	11,2
Auto-contrôle		(29,2)	(29,2)
Réserves consolidées		3 781,9	3 714,7
Réserves de conversion		(917,9)	(944,1)
Capitaux propres part du Groupe		3 025,6	2 932,2
Intérêts minoritaires		289,7	284,4
Total capitaux propres	14	3 315,3	3 216,6
Provisions retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	15.1	86,8	89,9
Autres provisions supérieures à un an	15.2	135,4	120,3
Dettes financières et options de vente	16.1	1 414,1	1 185,2
Obligations locatives supérieures à un an	16.1	168,2	167,7
Impôts différés passifs		283,2	275,9
Autres passifs non courants		24,9	38,2
Total des passifs non courants		2 112,6	1 877,1
Autres provisions inférieures à un an	15.2	18,6	17,5
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	16.1	196,8	285,5
Obligations locatives à moins d'un an	16.1	46,4	47,8
Fournisseurs et autres créditeurs	17.1	569,6	499,9
Passifs d'impôts exigibles		34,0	39,0
Autres dettes	17.2	355,3	369,5
Total des passifs courants		1 220,7	1 259,2
Total des passifs		3 333,3	3 136,2
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		6 648,6	6 352,8

État des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2026	30 juin 2025
<u>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</u>			
Résultat net consolidé		133,1	115,8
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		(1,1)	(4,0)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		4,4	4,0
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Ajustements pour dotations aux amortissements et provisions		165,9	151,0
- impôts différés		(1,0)	(2,9)
- plus ou moins values de cession		(2,0)	(2,1)
- gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		3,6	1,5
- autres		(0,5)	6,6
Capacité d'autofinancement		302,4	269,9
Variation du besoin en fonds de roulement		(180,1)	(87,5)
Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles (1)	18.1	122,3	182,4
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>			
Décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations :			
- immobilisations corporelles et incorporelles		(134,5)	(137,4)
- immobilisations financières		(27,9)	(18,6)
Encaissements liés à des cessions d'immobilisations :			
- immobilisations corporelles et incorporelles		4,6	13,7
- immobilisations financières		3,3	11,7
Incidence des variations de périmètre		(4,0)	(7,8)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	18.2	(158,5)	(138,4)
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>			
Dividendes versés		(102,6)	(110,9)
Emissions d'emprunts	16	281,5	214,7
Remboursements d'emprunts	16	(161,4)	(79,7)
Remboursements des dettes locatives	16	(29,3)	(26,6)
Opérations sur actions propres		(2,1)	3,5
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		(13,9)	1,1
Incidence des variations de cours des devises		0,5	(49,2)
Variation de la trésorerie		(49,6)	(4,2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	13	507,2	505,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	13	457,6	501,7

(1) :

- Dont flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat : (58,1) millions d'euros au 30 juin 2026 et (40,1) millions d'euros au 30 juin 2025.

- Dont flux de trésorerie provenant des intérêts décaissés et encaissés : (18,6) millions d'euros au 30 juin 2026 dont (6,1) millions d'euros au titre des frais financiers sur contrats IFRS16 et (19,6) millions d'euros au 30 juin 2025 dont (5,3) millions d'euros au titre des frais financiers sur contrats IFRS16.

État de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capital	Primes	Auto - contrôle	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2024	179,6	11,2	(34,8)	3 478,6	(673,9)	2 960,7	303,5	3 264,2
Résultat annuel	-	-	-	101,7	-	101,7	14,0	115,8
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(3,1)	(234,0)	(237,1)	(29,9)	(267,0)
<i>Résultat global</i>	-	-	-	98,7	(234,0)	(135,4)	(15,8)	(151,2)
Dividendes distribués	-	-	-	(89,3)	-	(89,3)	(22,0)	(111,3)
Variation nette des actions propres	-	-	3,9	0,1	-	4,0	-	4,0
Variations de périmètre et acquisitions complémentaires	-	-	-	7,8	-	7,8	18,2	26,1
Réserves hyperinflation	-	-	-	30,7	-	30,7	3,7	34,4
Autres variations	-	-	-	(3,8)	-	(3,8)	0,1	(3,7)
Au 30 juin 2025	179,6	11,2	(30,8)	3 522,8	(907,9)	2 774,9	287,7	3 062,6
Au 31 décembre 2025	179,6	11,2	(29,2)	3 714,7	(944,1)	2 932,2	284,4	3 216,6
Résultat annuel	-	-	-	116,7	-	116,7	16,4	133,1
Autres éléments du résultat global	-	-	-	5,9	26,2	32,1	(2,1)	30,0
<i>Résultat global</i>	-	-	-	122,6	26,2	148,8	14,3	163,1
Dividendes distribués	-	-	-	(89,8)	-	(89,8)	(13,8)	(103,6)
Variation nette des actions propres	-	-	-	(1,6)	-	(1,6)	-	(1,6)
Variations de périmètre et acquisitions complémentaires	-	-	-	(1,3)	-	(1,3)	-	(1,3)
Réserves hyperinflation	-	-	-	37,2	-	37,2	4,6	41,8
Autres variations	-	-	-	0,1	-	0,1	0,2	0,3
Au 30 juin 2026	179,6	11,2	(29,2)	3 781,9	(917,9)	3 025,6	289,7	3 315,3

Principes comptables généraux et périmètre de consolidation

Note 1	Principes comptables généraux
Note 2	Principes comptables relatifs au périmètre de consolidation
Note 3	Faits marquants

Informations sectorielles

Compte de résultat consolidé

Note 4	Chiffre d'affaires
Note 5	Charges de personnel
Note 6	Autres produits, charges et dotations ordinaires
Note 7	Produits, charges et dotations non-ordinaires
Note 8	Résultat financier
Note 9	Impôts sur les résultats

Etat de la situation financière consolidée

Note 10	Immobilisations corporelles et incorporelles
Note 11	Créances et autres actifs non-courants
Note 12	Actifs circulants
Note 13	Equivalents de trésorerie et trésorerie nette
Note 14	Capitaux propres
Note 15	Provisions
Note 16	Endettement net et instruments financiers
Note 17	Fournisseurs et autres dettes
Note 18	Flux de trésorerie

Autres informations

Note 19	Transactions avec les entreprises liées
Note 20	Événements postérieurs à la clôture
Note 21	Principales sociétés consolidées au 30 juin 2026

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX

1.1 Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen n° 1606 / 2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés de Vicat sont établis, depuis le 1^{er} janvier 2005 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date du 30 juin 2026. Les normes et interprétations publiées par l'IASB, mais non encore entrées en vigueur au 30 juin 2026 n'ont pas été appliquées par anticipation dans les comptes consolidés du Groupe à la clôture.

Les comptes consolidés du 30 juin ont été préparés conformément à IAS 34 "Information financière intermédiaire". S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers consolidés et doivent donc être lus en relation avec ceux établis conformément au référentiel IFRS au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les comptes consolidés du 30 juin 2026 présentent des informations comparatives pour l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS à l'exception des évolutions normatives mentionnées ci-après, qui n'avaient pas été appliquées par anticipation par le Groupe et qui sont d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2026.

Les comptes consolidés ont été arrêtés et approuvés par le Conseil d'Administration le 27 juillet 2026.

Nouvelles normes applicables à compter du 1^{er} janvier 2026

Plusieurs nouveaux textes sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2026 parmi lesquels :

- Amendements d'IFRS 9 – Instruments financiers et d'IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir sur le classement et l'évaluation des instruments financiers (cf note 16.2);
- Volume 11 des améliorations annuelles des IFRS.

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés au 30 juin 2026.

- Amendements d'IFRS 9 – Instruments financiers et d'IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir pour les contrats d'électricité renouvelable ;

Le Groupe ne détient aucun contrat d'achat d'électricité de type Power Purchase Agreement (PPA) entrant dans le champ des amendements à IFRS 9 relatifs aux contrats référencés à une production d'électricité dépendante des conditions naturelles. En conséquence, ces amendements sont sans incidence sur les états financiers du Groupe.

Normes comptables, amendements et interprétations publiées mais non encore d'application obligatoire

La norme IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers », qui remplacera IAS 1, sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Elle vise à améliorer la comparabilité et la transparence de l'information financière en introduisant une nouvelle présentation du compte de résultat, organisée autour de cinq catégories (exploitation, investissement, financement, impôt sur le résultat et activités abandonnées), ainsi que de nouvelles obligations d'information relatives aux indicateurs de performance définis par la direction (Management Performance Measures – MPMs). Ces indicateurs correspondent à des sous-totaux de produits et de charges utilisés dans les communications publiques pour refléter l'appréciation du management de la performance du Groupe. Afin de se conformer à ces nouvelles exigences, le Groupe a engagé les travaux nécessaires à l'identification des communications concernées et présentera les informations requises sur les MPMs dans une note dédiée à compter de l'exercice 2027.

Les analyses menées à ce stade ont notamment permis d'identifier les principaux impacts suivants sur les états financiers :

- la réaffectation de certaines rubriques actuellement présentées comme « produits et charges non ordinaires » et « dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires » dans le compte de résultat consolidé,
- ainsi que la présentation du tableau consolidé des flux de trésorerie à partir du résultat opérationnel.

Le projet de mise en œuvre de la norme est toujours en cours

1.2 Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en millions d'euros. Les arrondis peuvent, dans certains cas, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

L'état du résultat global consolidé est présenté par nature en deux tableaux distincts : le compte de résultat et les autres éléments du résultat global.

Les postes de l'état de la situation financière consolidée sont présentés selon la classification actifs courants / actifs non courants et passifs courants / passifs non courants, en fonction de leur exigibilité (correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an).

L'état des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à la juste valeur : les instruments financiers dérivés, les actifs disponibles à la vente et les actifs et passifs non monétaires concernés par IAS 29 - "Information financière dans les économies hyperinflationnistes".

Les principes et méthodes comptables exposés ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

L'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses ayant une incidence directe sur les états financiers soient faites par la direction du Groupe. Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur réalisation. Elles concernent principalement les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation des provisions (note 15), en particulier celles pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 15.1) ;
- l'évaluation des options de vente consenties à des tiers sur actions de filiales consolidées (note 16) ;
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur et l'exposition au risque de crédit (note 16) ;
- l'évaluation des impôts différés actifs, et en particulier de la probabilité de disposer de bénéfices imposables futurs suffisants pour les imputer (note 9) ;
- l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs d'une activité dans le cadre des regroupements d'entreprise (note 10.1) ;
- les hypothèses retenues pour la réalisation des tests de perte de valeur (notes 10.1) ;
- la définition du traitement comptable à appliquer en l'absence de norme (note 12.1 relatives aux quotas d'émission) ;
- la définition de certains contrats de location, la détermination de leur durée (période exécutoire), en particulier la qualification des périodes de renouvellement comme étant raisonnablement certaines ou pas, ainsi que la détermination des taux d'actualisation y afférents (note 10.4).

Les estimations et hypothèses sont revues régulièrement, dès que les circonstances le justifient, *a minima* à chaque clôture, et les éléments concernés des états financiers sont actualisés en conséquence.

Incidences des risques climatiques sur les états financiers

Les risques climatiques supportés par le Groupe sont principalement des risques de transition. En effet, du fait de l'intensité énergétique de son activité et du processus de production du clinker, le Groupe est émetteur de gaz à effet de serre. A cet égard, le Groupe s'engage au quotidien dans une transition écologique et environnementale avec pour objectif une réduction progressive de ses émissions de CO2 des scopes 1, 2 et 3, avec l'ambition d'atteindre la neutralité carbone sur l'ensemble de sa chaîne de valeur à horizon 2050. Cette ambition de transition se reflète dans la planification stratégique du Groupe afin de faire évoluer ses moyens de production (outils et process) et d'orienter ses positionnements de marché (avec le développement de nouveaux produits ou services innovants).

Vicat peut également être exposé sur certains de ses sites de production aux risques physiques liés au changement climatique qui pourraient se manifester par la survenance d'événements météorologiques extrêmes. Ce type d'événement (dont la fréquence peut varier) pourrait d'une part porter atteinte à l'intégrité des sites et d'autre part perturber les opérations des filiales concernées.

Les risques de transition (qu'elle soit initiée par le Groupe ou imposée pour certaines de ses filiales par le cadre réglementaire) ou les risques physiques liés au changement climatique pourraient avoir des incidences sur les états financiers du Groupe. L'ensemble de ces risques est identifié et évalué à chaque clôture afin de retranscrire de la manière la plus fidèle possible leurs impacts dans les états financiers :

- Les émissions de Gaz à effet de serre :

Depuis le 1er janvier 2005, les grands établissements industriels européens sont autorisés à acheter et à vendre des quotas d'émissions de gaz à effet de serre. Ce système, reposant sur la Directive ETS (Emissions Trading Scheme), permet aux entreprises européennes dépassant leurs plafonds d'émissions d'acheter des quotas et contribue à atteindre les objectifs de l'UE dans le cadre du protocole de Kyoto. La législation qui régit ces émissions de CO2 réduit progressivement les quotas alloués gratuitement tout en élargissant le périmètre des installations industrielles qui y sont soumises. Au 31 décembre 2025, le Groupe disposait d'un solde de quotas de 4 856 milliers de tonnes dans le système ETS, non valorisés dans le bilan (pour une valeur de marché de 389 millions d'euros au 30 juin 2026) qu'il entend conserver pour faire face à ses besoins de restitutions des années à venir. Des réglementations sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont en développement dans d'autres pays, avec des systèmes parfois équivalents au système ETS, comme en Californie aux Etats-Unis. Le Groupe soutient la mise en place de réglementations applicables à l'ensemble des acteurs, sur les différents marchés où il opère, pour favoriser une action énergétique de réduction des émissions tout en permettant la facturation des coûts correspondants aux clients. Toutefois, la diminution des allocations gratuites de quotas ainsi que la hausse des prix de ces derniers peuvent à terme avoir un impact sur les états financiers du Groupe (si le recours à l'achat de quotas payants ne pouvait pas être répercuté dans le prix de vente).

Le 17 juillet 2026, la Commission européenne a publié une proposition de révision du système européen d'échange de quotas d'émission (EU ETS) visant à concilier les objectifs climatiques de l'Union européenne avec le maintien de la compétitivité de l'industrie européenne. Les principales mesures envisagées portent notamment sur l'évolution du rythme de réduction des quotas disponibles, l'adaptation du calendrier de suppression des allocations gratuites pour certains secteurs exposés à la concurrence internationale et le renforcement des dispositifs de soutien aux investissements de décarbonation. Cette réforme est actuellement en cours d'examen et le Groupe suit avec attention ses développements afin d'en évaluer les éventuelles incidences futures sur ses activités.

Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), pleinement applicable depuis le 1er janvier 2026, vise à assurer des conditions de concurrence équitables entre les producteurs européens soumis au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (SEQE-UE) et les producteurs situés hors de l'Union européenne. Ce dispositif a pour objectif de limiter les risques de fuite de carbone en imposant progressivement un coût carbone sur certaines importations de produits à forte intensité d'émissions.

À ce jour, le Groupe n'est pas directement impacté par ce mécanisme dans la mesure où il ne réalise pas d'importations de biens concernés en provenance de pays situés hors de l'Union européenne. Par ailleurs, s'agissant de l'environnement concurrentiel du Groupe, l'incidence du MACF sur les acteurs non européens demeure limitée à ce stade, compte tenu du

niveau encore modéré de la charge effectivement supportée dans le cadre de la montée en puissance progressive du dispositif. En conséquence, le Groupe n'identifie pas d'impact significatif du MACF sur sa situation financière, ses résultats ou ses flux de trésorerie au 30 juin 2026.

- L'évaluation des immobilisations :

La transition climatique entreprise par le Groupe sur l'ensemble de sa chaîne de valeur s'accompagne d'investissements ciblés d'ici à 2050.

Ces nouveaux investissements ainsi que l'émergence de nouvelles technologies et l'obsolescence de certaines autres pourraient avoir une incidence sur l'estimation de la durée d'utilité ou la valeur résiduelle d'un actif qui se traduirait dans les comptes par une dépréciation ou une mise à jour des plans d'amortissement (cf note 10.3). A ce jour, le Groupe n'a constaté aucune rupture technologique ou réglementaire ayant un effet significatif sur la valeur résiduelle ou la durée d'utilité des immobilisations. Les risques physiques liés aux aléas climatiques pourraient se traduire principalement par des dommages sur nos installations et par des coûts de remise en état généralement couverts par des polices d'assurances spécifiques.

- L'évaluation des stocks :

La transition climatique pourrait engendrer l'obsolescence de certains stocks ou générer de nouveaux coûts de production. Si la valeur nette de réalisation devenait inférieure à la valeur comptable des stocks, le Groupe pourrait être amené à constater une dépréciation (cf note 12.1). La rotation rapide des principaux éléments constituant les stocks du Groupe nous permet d'exclure le risque d'obsolescence de ces derniers sans pour autant exclure d'éventuelles dépréciations ou pertes liées aux risques physiques imputables à des aléas climatiques.

- L'évaluation des provisions :

Les provisions présentées dans les états financiers consolidés répondent aux obligations et législations actuelles des différentes géographies où opère le Groupe y compris celles relatives aux enjeux climatiques (cf note 15.2). Ces évaluations sont revues périodiquement afin de prendre en compte toutes les nouvelles obligations liées aux enjeux climatiques.

- Les tests de dépréciation des goodwill :

Le Groupe s'assure que les hypothèses retenues pour ces tests tiennent bien compte de toutes les obligations réglementaires connues liées au climat et des conséquences qu'elles peuvent entraîner sur les flux de trésorerie futurs dans le respect de la méthodologie imposée par la norme IAS 36 (chiffre d'affaires, coûts, investissements, etc...) (cf note 10.1).

Le Groupe a ainsi intégré dans ses hypothèses de flux de trésorerie futurs les impacts « climat » liés aux éléments législatifs et réglementaires connus et qu'il est possible d'estimer tels que l'évolution des règlements ETS (*Emission Trading Scheme*) en Europe, la réglementation *Cap-and-Trade* en Californie, ainsi que les impacts liés aux projets relatifs à la stratégie de décarbonation. Cela s'est traduit par la prise en compte des éléments suivants :

- Le coût des nouvelles technologies de décarbonation qui seront mises en place conformément à la stratégie poursuivie par le Groupe :
 - l'amélioration de l'efficacité énergétique thermique et électrique et la mise en service de nouvelles lignes de production modernes (four 6 à Rufisque au Sénégal, four 2 de Ragland en Alabama aux Etats-Unis en 2022) ;
 - la production d'énergies renouvelables et à faibles émissions ;
 - la substitution des combustibles fossiles ;
 - la réduction du taux de clinker dans le ciment ;
 - les projets de captage, stockage ou utilisation du CO2 quand ils ont fait l'objet d'une décision finale d'investissement ;
 - la mobilité décarbonée.
- Les impacts, quand ils peuvent être estimés de façon fiable, de ces nouvelles technologies sur les prix de vente des ciments et bétons décarbonés par rapport aux ciments et bétons traditionnels, ainsi que la prise en compte d'éventuelles subventions obtenues au titre de ces différents projets.

- Le coût de la consommation des quotas de CO2 stockés depuis plusieurs années dans les pays du Groupe soumis à une réglementation carbone (France, Suisse, Italie, Etats-Unis). Le Groupe estime que ses quotas de CO2 acquis à titre gratuit seront suffisants pour couvrir ses besoins au moins jusqu'à l'horizon 2030, raison pour laquelle aucun coût d'acquisition de quotas carbone n'a été intégré dans les flux de trésorerie utilisés pour les tests de perte de valeur. En effet, au-delà de 2030, le Groupe estime que les surcoûts liés aux acquisitions éventuelles de quotas carbone ou de mise en place de technologies de décarbonation complète seront intégralement répercutés sur les prix de vente, ne dégradant donc pas les flux de trésorerie correspondants. Il est cependant difficile pour le Groupe d'estimer de manière fiable les technologies qui seront mises en place pour décarboner ses activités, les changements réglementaires envisagés sur ses différents marchés, et les impacts sur ses clients au-delà de 2030.

Les hypothèses de flux de trésorerie post 2030 sont donc estimées au mieux des connaissances à aujourd'hui de ces éléments.

Les hypothèses d'investissements de décarbonation seront incluses et/ou mises à jour dans les tests de dépréciation au fur et à mesure de la validation de ces derniers par le Groupe et d'une meilleure compréhension des changements technologiques, réglementaires et commerciaux. Les hypothèses de subventions ainsi que des hausses des prix de vente correspondant à ces investissements technologiques seront également prises en compte de manière simultanée.

NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES RELATIFS AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

2.1 Principes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes semestriels des sociétés arrêtés au 30 juin et retraités, s'il y a lieu, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les soldes et toutes les transactions internes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le groupe Vicat a le pouvoir de contrôle, seul, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle existe lorsque le Groupe :

- détient le pouvoir sur une entité ;
- est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ; et
- a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Par ailleurs, le Groupe apprécie le contrôle exercé sur une entité chaque fois que des faits et circonstances indiquent qu'un élément d'appréciation du contrôle est modifié.

Coentreprises et Entreprises associées

Les coentreprises, dont le contrôle est partagé et qui peuvent faire l'objet d'une exploitation en commun par un nombre limité d'actionnaires et les entreprises associées, participations sur lesquelles Vicat exerce une influence notable, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les goodwill dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne "participations dans des entreprises associées".

Lorsque le contrôle conjoint est avéré et que la forme légale du véhicule juridique établit une transparence entre le patrimoine des coparticipants et celui du partenariat, la coentreprise est qualifiée d'activité conjointe. Les coentreprises sont alors consolidées selon la méthode de l'opération conjointe. Celle-ci consiste à consolider les actifs, passifs, charges et produits des entreprises communes selon les droits et obligations détenus par le Groupe dans ces entreprises. Ces montants sont incorporés sur chaque ligne des états financiers comme pour les entités consolidées.

La liste des principales sociétés consolidées au 30 juin 2026 figure dans la note 21.

2.2 Regroupement d'entreprises

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la société acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure ou antérieure, selon le cas, à la date d'acquisition ou de cession.

A compter du 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en application des normes IFRS 3 révisée "Regroupements d'entreprises" et IAS 27 révisée "Etats financiers consolidés et individuels". Ces normes étant d'application prospective, elles sont sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010.

Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010

Ils sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les *goodwills* (cf. note 10.1) issus des regroupements d'entreprises effectués à compter du 1^{er} janvier 2004 sont évalués dans la devise de l'entreprise acquise. En application de l'option offerte par IFRS 1, les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités et les *goodwills* y afférents ont été maintenus pour leur valeur nette figurant au bilan établi selon les principes français au 31 décembre 2003.

En cas d'excédent de la quote-part d'intérêts dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport au coût ("goodwill négatif"), la totalité de cet excédent résiduel est constatée dans le résultat de l'exercice d'acquisition, sauf en cas d'acquisition d'intérêts minoritaires d'une entreprise déjà intégrée globalement, pour lesquels cet excédent est constaté dans les capitaux propres.

Les valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être déterminées de manière définitive dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Ces valeurs peuvent donc faire l'objet d'ajustements lors des clôtures de comptes intervenant durant ce délai.

Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque le regroupement s'effectue par achats successifs, chaque transaction significative est traitée séparément et donne lieu à une évaluation des actifs et passifs acquis et à la détermination d'un *goodwill*.

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010

La norme IFRS 3 révisée "Regroupements d'entreprises", d'application obligatoire pour les regroupements réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010, a introduit principalement les modifications suivantes par rapport à la précédente norme IFRS 3 (avant révision) :

- la détermination du goodwill en une seule fois, lors de la prise de contrôle. Le Groupe a alors le choix, pour chaque regroupement d'entreprise, lors de la prise de contrôle, d'évaluer les intérêts minoritaires :
 - soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise (option du goodwill "partiel"),
 - soit à leur juste valeur (option du goodwill "complet").

L'évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires a pour effet d'augmenter le goodwill à hauteur de la part attribuable à ces intérêts minoritaires, se traduisant par la constatation d'un *goodwill* dit "complet" :

- la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition, tout ajustement ultérieur survenant au-delà du délai d'affectation de 12 mois à compter de la date d'acquisition étant comptabilisé en résultat ;
- la constatation des coûts liés au regroupement d'entreprise en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus ;

- dans le cas des regroupements réalisés par étapes, lors de la prise de contrôle, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

2.3 Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de clôture de l'exercice et les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat soit dans le résultat opérationnel, soit dans le résultat financier, selon le sous-jacent.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges du compte de résultat, hors pays dont les économies sont qualifiées d'hyperinflationnistes, et les flux du tableau des flux de trésorerie sont convertis en euro en appliquant le cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits directement en capitaux propres.

En cas de cession ultérieure, le montant cumulé des écarts de change afférents à l'investissement net cédé libellé en devise étrangère est constaté en résultat. En application de l'option offerte par IFRS 1, les écarts de conversion accumulés avant la date de transition ont été reclassés en report à nouveau à cette date. Ils ne donneront pas lieu à comptabilisation en résultat en cas de cession ultérieure de ces investissements libellés en devise étrangère.

Les cours utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

	30 juin 2026		30 juin 2025	
	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
Réal brésilien	5,90	6,01	6,40	6,29
Franc suisse	0,92	0,92	0,93	0,94
Livre égyptienne	56,14	58,91	58,18	55,18
Roupie indienne	107,90	108,62	100,52	94,16
Tengué kazakh	545,72	567,59	612,67	560,12
Ouguiya mauritanien	45,60	46,50	46,73	43,49
Livre turque	53,31	NA	46,96	NA
Dollar américain	1,14	1,17	1,18	1,09
Franc CFA	655,96	655,96	655,96	655,96

2.4 Hyperinflation

Avec un taux d'inflation cumulée sur 3 ans supérieur à 100 % depuis février 2022, la Turquie a été intégrée en mars 2022 dans la liste des économies hyper inflationnistes.

Par exception aux principes énoncés en note 2.3 ci-avant, les comptes des entités turques sont convertis en appliquant les dispositions de la norme IAS 29 « Informations financières dans les économies hyper-inflationnistes ». Les éléments non monétaires du bilan, les postes du compte de résultat et du résultat global ainsi que les flux de trésorerie font l'objet d'une réévaluation sur base d'un indice général des prix. L'ensemble des comptes est ensuite converti au taux de clôture de la période.

L'effet d'hyperinflation afférent au stock d'ouverture est reconnu en EBITDA en contrepartie du résultat financier au rythme de la consommation des stocks.

NOTE 3 - FAITS MARQUANTS

Note 3.1 – Information sectorielle :

À compter du 1^{er} janvier 2026, le Groupe fait évoluer son information sectorielle afin de mieux refléter ses axes stratégiques, son organisation managériale et les dynamiques économiques de ses marchés (cf. Information Sectorielle).

Cette évolution se traduit par :

- L'intégration de la France et de l'ancienne zone Europe (Suisse et Italie) au sein d'une nouvelle zone Europe.
- Le regroupement des zones Asie et Méditerranée au sein d'une nouvelle zone Asie-Méditerranée.

Désormais, les secteurs opérationnels déterminés en application d'IFRS 8 s'articulent autour des 4 zones géographiques suivantes dans lesquelles le Groupe exerce ses activités :

- la zone Europe regroupant la France, la Suisse et l'Italie ;
- la zone Amériques regroupant les Etats-Unis et le Brésil ;
- la zone Asie-Méditerranée regroupant l'Inde, le Kazakhstan, la Turquie et l'Egypte ;
- la zone Afrique, réunissant le Sénégal, le Mali et la Mauritanie.

Note 3.2 – Environnement macroéconomique et activité :

Le Groupe a réalisé une performance solide au premier semestre 2026. L'impact du conflit au Moyen-Orient sur l'activité et les résultats est resté limité, grâce à la politique de couverture et à des augmentations de prix mises en œuvre afin de compenser la hausse des coûts de l'énergie.

En **Europe** (France, Suisse et Italie), l'activité a enregistré une croissance limitée au premier semestre. Les volumes ont légèrement reculé en France, sous l'effet de la poursuite de l'aterrissage du marché résidentiel, tandis qu'ils sont demeurés stables en Suisse, en comparaison avec un premier semestre 2025 particulièrement dynamique. Les prix ont poursuivi leur progression en Europe, reflétant l'intégration du coût du CO₂ ainsi que la hausse des coûts de l'électricité liée à la fin du dispositif ARENH en France.

L'activité de la zone **Amériques** est en nette progression, reflétant la reprise progressive des volumes aux États-Unis ainsi que la poursuite de la forte dynamique au Brésil, soutenue par la croissance des volumes et un environnement de prix très favorable. Aux États-Unis, l'activité Ciment enregistre un net rebond au premier semestre, porté par la reprise des volumes en Californie grâce à un effet de base favorable et par le redressement du segment non résidentiel, notamment dans le Sud-Est grâce au dynamisme de la demande des data centers. Au Brésil, l'activité Ciment poursuit sa progression, soutenue par la demande dans la région Centre-Ouest, par la contribution de Realmix ainsi que par des prix particulièrement bien orientés.

L'activité de la zone **Asie-Méditerranée** (Inde, Kazakhstan, Turquie et Egypte) a été particulièrement soutenue au premier semestre, portée par l'ensemble des pays de la région, avec une croissance des volumes en Inde, Turquie et en Egypte, sur le marché domestique, ainsi que par une dynamique de prix particulièrement favorable en Égypte et au Kazakhstan.

L'activité en zone **Afrique** a enregistré une forte progression au premier semestre, portée principalement par la bonne dynamique observée au Sénégal. L'activité Ciment a bénéficié d'une croissance des volumes et d'un redressement des prix domestiques à la suite des hausses mises en œuvre en début d'année. L'activité Granulats affiche également une solide progression, soutenue par les grands projets d'infrastructures, notamment la construction du port de Ndayane. Les performances enregistrées au Mali, malgré un contexte politique toujours volatil, ainsi qu'en Mauritanie, ont également contribué à la croissance de la zone.

Volatilité des cours de change et impacts sur le compte de résultat

Le compte de résultat du premier semestre 2026 a été impacté par la dépréciation par rapport à l'euro de la livre turque, de la roupie indienne, du dollar américain et de la livre égyptienne. Ces effets ont été partiellement compensés par la dépréciation de l'euro vis-à-vis du franc suisse et du real brésilien. Il en résulte sur la période un effet de change négatif de (69) millions d'euros sur le chiffre d'affaires consolidé et de (10) millions d'euros sur l'EBITDA. Les capitaux propres consolidés enregistrent, quant à eux, des écarts de conversion positifs sur le premier semestre 2026 pour un montant global de 24 millions d'euros.

Méthode comptable

Conformément à la norme IFRS 8 "Secteurs opérationnels", l'information sectorielle a été définie sur la base des données issues du reporting interne. Cette information est celle utilisée par la Direction Générale qui met en œuvre la stratégie définie par le Président du Conseil d'Administration, pour la mesure de la performance économique du Groupe et l'allocation des investissements et ressources aux zones géographiques et aux activités.

Cette organisation par zones géographiques permet d'appréhender la nature et les impacts financiers des environnements économiques dans lesquels le Groupe opère et traduit bien son organisation ainsi que la prédominance des aspects géographiques dans les analyses stratégiques présentées à la Direction Générale. Une information additionnelle plus synthétique est présentée par secteurs d'activité.

Les indicateurs de gestion présentés au titre de ces secteurs opérationnels ont été adaptés pour être en cohérence avec ceux suivis par la Direction Générale tout en respectant les informations requises par IFRS 8 : Chiffre d'affaires opérationnel et consolidé, EBITDA, Achats consommés, Charges de personnel, Dotations nettes aux amortissements, provision et dépréciation et EBIT courant, Actifs non courants, Capitaux nets investis, Investissements industriels, Dotation nette aux amortissements des immobilisations et Effectifs.

Les indicateurs de gestion suivis dans le cadre du reporting interne sont identiques à l'ensemble des secteurs opérationnels définis ci-dessus et sont déterminés conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Information par secteur géographique

L'information relative aux zones géographiques est présentée selon l'implantation géographique des entités concernées.

30 juin 2026 (en millions d'euros sauf effectifs)	Europe (1)	Amériques (1)	Asie Méditerranée	Afrique	Total
Compte de résultat :					
Chiffre d'affaires opérationnel	866,4	499,4	474,6	227,6	2 068,0
Eliminations inter-pays	(30,5)	-	(0,3)	(0,8)	(31,6)
Chiffre d'affaires consolidé	835,9	499,4	474,3	226,8	2 036,4
Achats consommés	(507,0)	(312,3)	(341,7)	(152,4)	(1 313,4)
Charges de personnel	(181,4)	(96,6)	(43,4)	(14,2)	(335,6)
EBITDA (cf. Définition des indicateurs de gestion)	137,5	89,7	83,0	56,3	366,5
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(76,3)	(43,7)	(27,8)	(20,4)	(168,2)
EBIT Courant (cf. Définition des indicateurs de gestion)	61,3	45,9	55,2	35,9	198,3
Bilan :					
Total des actifs non courants	1 843,2	1 245,2	895,4	766,9	4 750,7
Capitaux nets investis (2)	1 597,3	998,9	1 009,8	792,1	4 398,1
Autres informations :					
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	81,4	30,8	35,3	17,6	165,1
Effectif moyen	4 307	2 471	2 719	931	10 428

(1) Les chiffres d'affaires de la France et des Etats-Unis représentent respectivement 615 millions d'euros et 342 millions d'euros. Les actifs non courants de la France et des Etats-Unis représentent respectivement 995 millions d'euros et 880 millions d'euros.

(2) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et des impôts différés.

30 juin 2025 (en millions d'euros sauf effectifs)	Europe (1) (2)	Amériques (1)	Asie Méditerranée (2)	Afrique	Total
Compte de résultat :					
Chiffre d'affaires opérationnel	848,3	465,3	416,3	180,7	1 910,6
Eliminations inter-pays	(25,2)	-	(0,4)	-	(25,5)
Chiffre d'affaires consolidé	823,2	465,3	415,9	180,7	1 885,1
Achats consommés	(505,2)	(281,3)	(289,1)	(144,7)	(1 220,3)
Charges de personnel	(175,1)	(92,7)	(36,9)	(12,7)	(317,4)
EBITDA (cf. Définition des indicateurs de gestion)	138,2	91,4	80,7	20,5	330,8
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(73,6)	(39,7)	(28,4)	(20,0)	(161,7)
EBIT Courant (cf. Définition des indicateurs de gestion)	64,6	51,7	52,3	0,6	169,1
Bilan :					
Total des actifs non courants	1 726,3	1 177,4	908,4	744,2	4 556,3
Capitaux nets investis (3)	1 527,0	961,2	935,9	781,4	4 205,5
Autres informations :					
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	75,4	38,1	15,1	29,9	158,5
Effectif moyen	4 223	2 288	2 695	953	10 159

- (1) Les chiffres d'affaires de la France et des Etats-Unis représentent respectivement 608 millions d'euros et 346 millions d'euros. Les actifs non courants de la France et des Etats-Unis représentent respectivement 1 064 millions d'euros et 833 millions d'euros.
- (2) Les données comparatives 2025 ont été retraitées afin de refléter la nouvelle structure des secteurs opérationnels et d'assurer la comparabilité des informations présentées.
- (3) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et des impôts différés.

Informations par activité

30 juin 2026 (en millions d'euros)	Ciment	Béton et granulats	Autres produits et services	Total
Compte de résultat :				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 269,6	769,3	279,3	2 318,2
Eliminations inter – secteurs	(177,0)	(32,3)	(72,5)	(281,8)
Chiffre d'affaires consolidé	1 092,6	737,0	206,8	2 036,4
Achats consommés	(640,2)	(537,9)	(135,4)	(1 313,5)
Charges de personnel	(151,1)	(129,5)	(54,9)	(335,5)
EBITDA (cf. Définition des indicateurs de gestion)	285,4	66,2	14,9	366,5
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(104,5)	(52,2)	(11,5)	(168,2)
EBIT Courant (cf. Définition des indicateurs de gestion)	180,9	14,0	3,4	198,3
Bilan :				
Capitaux nets investis (1)	3 088,9	1 093,9	215,3	4 398,1

30 juin 2025
(en millions d'euros)

	Ciment	Béton et granulats	Autres produits et services	Total
Compte de résultat :				
Chiffre d'affaires opérationnel	1 166,2	709,3	261,4	2 136,9
Eliminations inter – secteurs	(165,2)	(24,7)	(61,8)	(251,7)
Chiffre d'affaires consolidé	1 001,0	684,5	199,5	1 885,1
Achats consommés	(586,2)	(498,2)	(135,9)	(1 220,3)
Charges de personnel	(146,0)	(123,1)	(48,3)	(317,4)
EBITDA (cf. Définition des indicateurs de gestion)	251,9	63,6	15,3	330,8
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(102,7)	(48,4)	(10,6)	(161,7)
EBIT Courant (cf. Définition des indicateurs de gestion)	149,3	15,1	4,7	169,1
Bilan :				
Capitaux nets investis (1)	2 991,9	1 050,0	163,6	4 205,5

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et des impôts différés.

Définition des indicateurs de gestion

EBITDA

L'EBITDA (Earnings Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization / Résultat avant Intérêts, Impôts, Amortissements et Provisions) se calcule en sommant le chiffre d'affaires, les achats consommés, les charges de personnel, les impôts et taxes d'exploitation et les autres charges et produits ordinaires.

EBIT courant

L'EBIT courant (Earnings Before Interest and Tax / Résultat avant intérêts et Impôts) se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires.

NOTE 4 - CHIFFRE D'AFFAIRES**Méthode comptable****Chiffre d'affaires**

Conformément à IFRS 15, le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert du contrôle du bien ou du service au client, correspondant le plus souvent, compte tenu de la nature des activités du Groupe, à la date de livraison physique. Il est constaté pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ce bien ou service, net des remises et ristournes commerciales et après déduction des droits d'accises collectés par le Groupe dans le cadre de son activité. Il comprend les coûts de transport et de manutention facturés aux clients. Les ventes du Groupe sont majoritairement constituées de biens et services ne formant qu'une seule obligation de prestation dans la mesure où la promesse de fournir le service ou le bien ne peut pas être identifiée séparément, le Groupe Vicat proposant à ses clients des services intégrés à la fourniture du produit.

Saisonnalité

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Le Groupe enregistre par conséquent généralement un chiffre d'affaires plus bas aux premier et quatrième trimestres, pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

(en millions d'euros)	Semestre clos le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Ventes de biens	1 877,2	1 731,2
Ventes de services	159,2	154,0
Chiffre d'affaires	2 036,4	1 885,1

NOTE 5 - CHARGES DE PERSONNEL

(en millions d'euros)	Semestre clos le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Salaires et traitements	(255,2)	(239,2)
Charges sociales	(75,9)	(74,2)
Participation des salariés (sociétés françaises)	(4,5)	(4,0)
Charges de personnel	(335,6)	(317,4)
<i>Effectifs moyens des sociétés intégrées</i>	<i>10 428</i>	<i>10 159</i>

L'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration du 9 avril 2021 ont décidé la mise en place d'un plan d'attribution gratuites d'actions de 271 497 actions qui seront livrées par tranches annuelles, sur une durée variable selon les bénéficiaires pouvant aller jusqu'en 2037. Au titre du 1^{er} semestre 2026, le montant enregistré en charges de personnel au titre de ce plan s'élève à 42 milliers d'euros.

Nombre total d'actions attribuées	271 497
Nombre d'actions définitivement attribuées au 30 juin 2026	144 374
Nombre cumulé d'actions caduques ou annulées	-
Solde d'actions restant à attribuer au 30 juin 2026	127 123

NOTE 6 - AUTRES PRODUITS, CHARGES ET DOTATIONS ORDINAIRES

Méthode comptable

Il s'agit de charges et produits qui émanent de l'activité opérationnelle du Groupe, mais qui ne sont pas engagés dans le cadre du processus direct de production ou de l'activité commerciale. Ces charges et produits concernent notamment les indemnités d'assurances, les redevances de brevets, les ventes d'excédents de CO₂, les revenus locatifs et immeubles de placement, la quote-part des résultats des sociétés mise en équivalence opérationnelles c'est-à-dire en lien avec les activités du Groupe, les revenus locatifs et immeubles de placement, et certaines charges liées à des sinistres ou litiges ainsi que certaines subventions d'exploitation.

(en millions d'euros)	Semestre clos le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations	(128,9)	(126,2)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	(29,8)	(27,9)
Dotations nettes aux provisions	(9,5)	(7,6)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(168,2)	(161,7)
Résultat sur cessions d'actifs	1,9	2,1
Produits des immeubles de placement et de locations d'actifs	4,3	4,0
Subventions d'exploitation	1,7	2,5
Autres (1)	10,6	14,1
Autres produits et charges ordinaires	18,5	22,7

(1) Au 30 juin 2026, la catégorie "Autres" est composée de 5,2 millions d'euros de crédits sur la taxe sur les biens en circulation (ICMS - Imposto sobre Circulação de Mercadorias e Serviços) au Brésil à la suite d'un accord avec le gouvernement fédéral Brésilien dans le cadre du développement économique de CIPLAN, de 2,1 millions d'euros de vente d'électricité et, de 1,6 millions d'euros de quote-part de résultat des sociétés associées opérationnelles (2,8 millions d'euros au 30 juin 2025).

NOTE 7 - PRODUITS, CHARGES ET DOTATIONS NON-ORDINAIRES

Méthode comptable

Il s'agit de charges et produits qui émanent d'événements non récurrents dans la performance du Groupe. On retrouve par exemple parmi ces produits ou charges les plus ou moins-values de cession d'actif significatives et inhabituelles, les dépréciations non récurrentes ainsi que certaines charges de restructuration.

(en millions d'euros)	Semestre clos le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Produits et charges non ordinaires (1)	6,9	(13,5)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires (1)	(6,9)	28,2
Total	-	14,7

(1) Dans le cadre de l'acquisition par le Groupe Vicat, la société Ciplan a procédé à une hausse de la garantie accordée par son actionnaire minoritaire pour un produit de 6,9 millions d'euros, ainsi qu'une hausse de la provision constituée pour (6,9) millions d'euros en Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires (cf. notes 11.2 et 15.2).

NOTE 8 - RÉSULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)	Semestre clos le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Produits d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	18,6	22,8
Charges d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	(31,0)	(34,7)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(6,1)	(5,3)
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés	(1,2)	(1,5)
Coût de l'endettement financier net	(19,7)	(18,7)
Dividendes	0,3	0,9
Gains de change	8,4	9,8
Reprises financières de provisions	0,3	0,1
Frais financiers capitalisés	5,9	6,9
Autres produits	2,3	1,2
Autres produits financiers	17,2	18,8
Pertes de change	(3,9)	(12,4)
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	(2,4)	-
Dotations financières aux provisions	(3,5)	(7,5)
Charge d'actualisation	(1,1)	(1,0)
Perte sur la situation monétaire nette (IAS 29)	(0,6)	(4,6)
Autres charges	(3,4)	(2,5)
Autres charges financières	(14,9)	(28,0)
Résultat financier	(17,4)	(27,9)

Méthode comptable

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôts, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles identifiées dans les filiales du Groupe entre les valeurs dans l'état de la situation financière consolidé et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles, y compris sur le retraitement des contrats de location, sauf si la différence temporelle est générée par un goodwill. Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité fiscale.

Lorsque le solde correspond à une créance, un impôt différé actif est constaté s'il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts considérés. Une incertitude concernant le traitement comptable des risques liés aux impôts sur le résultat et à la non-acceptation par les autorités fiscales du traitement fiscal retenu est comptabilisée en actif / passif d'impôts sur le résultat en fonction du caractère probable de réalisation qui ne tient pas compte de la probabilité de non-détection par l'administration fiscale. Chaque incertitude, analysée individuellement, est évaluée, soit en utilisant le montant le plus probable, soit par la moyenne pondérée des différents scénarii possibles.

Composante de la charge d'impôt

(en millions d'euros)	Semestre clos le	
	30 juin 2026	30 juin 2025
Impôts exigibles	(48,2)	(44,2)
Impôts différés	1,0	2,9
Total	(47,2)	(41,3)

Concernant l'imposition minimale mondiale des groupes d'entreprises multinationales et des groupes nationaux (Pilier II) introduite dans la législation française par la loi de finances pour 2024, le Groupe se prévaut des régimes de protection prévus par la loi qui permettent, à l'aide de tests effectués notamment à partir des données de la déclaration pays par pays, de réputer que l'impôt complémentaire est égal à 0.

Impôts différés actifs non comptabilisés

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés au 30 juin 2026, s'élèvent à 25,6 millions d'euros (10,7 millions d'euros au 31 décembre 2025). La hausse s'explique principalement par la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition qui a conduit à la réévaluation des actifs d'impôts différés relatifs aux pertes fiscales reportables sur des sociétés acquises en France.

NOTE 10 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

10.1. Goodwill

Méthode comptable

Dépréciation des actifs non courants

Conformément à IAS 36 et IFRS 3 révisée, les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéfinie sont revues à chaque clôture annuelle et en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Pour les actifs à durée de vie définie, les valeurs sont revues seulement si des indices de pertes de valeur montrent une dépréciation probable.

Une perte de valeur doit être comptabilisée en charge au compte de résultat, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée selon la méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés sur une durée de 10 ans, augmentée de la valeur terminale calculée sur la base d'une projection à l'infini du cash-flow opérationnel de la dernière année.

Cette durée est en phase avec l'intensité capitalistique des activités du Groupe et la longévité des outils industriels.

Les cash flows prévisionnels sont déterminés après impôt sur la base des éléments suivants, inflatés puis actualisés :

- l'EBITDA issu du Plan Long Terme sur les 5 premières années, puis projeté jusqu'à l'année 10,
- les investissements de maintien (les investissements de croissance futurs non engagés sont exclus des tests de dépréciation et seront testés au moment de leur comptabilisation dans les acquisitions de la période concernée) ;
et
- la variation du Besoin en Fonds de Roulement.

À la clôture semestrielle, le Groupe réalise une revue des indices de perte de valeur relatifs aux goodwill et aux unités génératrices de trésorerie auxquelles ils sont affectés. En présence d'un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué au 30 juin conformément aux dispositions d'IAS 36 afin de vérifier le caractère recouvrable des valeurs comptabilisées.

Hypothèses, estimations et jugements

Dépréciations des actifs non-courants

Les hypothèses qui servent au calcul des tests de dépréciation émanent des prévisions construites par les opérationnels, au plus près de leur connaissance du marché, du positionnement commercial des activités et des performances de l'outil industriel. Ces prévisions intègrent l'impact de l'évolution prévisible de la consommation cimentière en fonction des données macro-économiques et sectorielles, des réglementations climatiques mises en place ou prévues (incidences des risques climatiques sur les états financiers), des changements susceptibles de modifier la situation concurrentielle, des technologies connues et maîtrisées apportées aux processus de fabrication, ainsi que de l'évolution attendue du coût des principaux facteurs de production contribuant au prix de revient des produits.

Les flux de trésorerie avant frais financiers mais après impôts projetés sont actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC). L'utilisation d'un taux après impôts aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts avec des flux de trésorerie non fiscalisés. Le taux d'actualisation est calculé par pays en tenant compte du coût de l'argent sans risque à long-terme, du risque de marché pondéré par un facteur de volatilité sectorielle, d'une prime de taille, ainsi que d'une prime de risque pays, reflétant les risques spécifiques du marché sur lequel opère l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) concernée.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur d'utilité d'un actif isolé, celle-ci est appréciée au niveau de l'UGT à laquelle l'actif appartient (défini par IAS 36 comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie

indépendantes), dans la mesure où les installations industrielles, les produits et les marchés constituent un ensemble cohérent.

L'analyse a ainsi été menée au niveau de chaque zone géographique / marché / activité, et les UGT ont été déterminées en fonction de l'existence ou non d'une intégration verticale entre les activités du Groupe exercées sur la zone concernée. En fonction de la situation opérationnelle, l'UGT est constituée sur la base d'un pays, d'une activité opérationnelle dans le pays, ou bien d'un groupe d'UGT en cas d'intégration verticale entre les UGT.

Ces tests de dépréciation sont sensibles aux hypothèses retenues pour chaque UGT, principalement en matière :

- de taux d'actualisation, tel que précédemment défini,
- de taux d'inflation, devant refléter l'évolution des prix de vente et des coûts futurs attendus,
- de taux de marge d'EBITDA normatif,
- de taux d'investissement à long terme,
- de taux de croissance à l'infini.

Des tests de sensibilité à l'augmentation ou la diminution d'un point du taux d'actualisation, du taux de croissance à l'infini retenu ainsi qu'à la baisse de 10% du free cash flow, sont réalisés à chaque clôture annuelle afin de mesurer l'incidence sur la valeur des UGT du Groupe. Par ailleurs, le taux d'actualisation intègre une prime de risque pays et une prime de risque sectoriel traduisant la cyclicité de certains facteurs opérationnels inhérents au secteur d'activité, ce qui permet d'appréhender la volatilité de certaines composantes du prix de revient, sensible notamment aux coûts énergétiques.

Les pertes de valeurs constatées sont définitives.

La variation des *goodwills* nets s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Ouverture	1 137,1	1 158,9
Variations de périmètre	1,1	32,1
Variations de change	15,7	(55,0)
Autres mouvements	1,1	1,0
Clôture	1 155,0	1 137,1

Les *goodwills* se répartissent comme suit par UGT :

	30 juin 2026	31 décembre 2025
	Goodwill (en millions d'euros)	Goodwill (en millions d'euros)
UGT Inde	175,9	179,7
UGT Afrique de l'Ouest Ciment (1)	117,9	117,9
UGT France-Italie	257,0	256,2
UGT Suisse	144,5	144,1
UGT Brésil	166,4	150,4
UGT Etats Unis	119,3	116,1
Autres UGT cumulées	174,0	172,6
TOTAL	1 155,0	1 137,1

(1) Le principal contributeur de l'UGT Afrique de l'Ouest Ciment est le Sénégal

Après analyse, le Groupe n'a pas noté d'indices de perte de valeur sur les UGT du Groupe au 30 juin 2026.

10.2. Autres immobilisations incorporelles

Méthode comptable

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, droits et logiciels principalement) sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût comprend le coût d'acquisition ou de production et tous les autres coûts directement attribuables engagés pour l'acquisition ou la production de l'actif et pour sa mise en service. Les immobilisations à durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité (durée n'excédant pas 15 ans pour l'essentiel) selon le mode linéaire, ou, s'agissant des droits miniers, au fur et à mesure des extractions.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues. Les frais de développement répondant aux critères d'activation définis par IAS 38 sont immobilisés.

Valeurs brutes (en millions d'euros)	Concessions, brevets & droits similaires	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Au 31 décembre 2024	126,8	87,9	96,1	9,7	320,6
Acquisitions	0,2	2,6	1,6	5,6	10,0
Cessions	(0,2)	(1,2)	(0,4)	-	(1,8)
Variations de périmètre	-	-	0,5	-	0,5
Variations de change	(0,8)	(0,4)	(5,3)	-	(6,5)
Autres mouvements (1)	0,7	4,1	6,9	(5,8)	6,0
Au 31 décembre 2025	126,7	93,0	99,5	9,5	328,6
Acquisitions	-	1,5	0,1	3,2	4,8
Cessions	-	(0,4)	-	-	(0,4)
Variations de périmètre	0,6	-	-	-	0,6
Variations de change	3,2	0,3	1,2	0,2	4,9
Autres mouvements (1) (2)	-	0,9	9,5	(2,8)	7,6
Au 30 juin 2026	130,5	95,3	110,3	10,1	346,1

(1) Dont effet de l'application d'IAS 29 pour 2,1 millions d'euros au 30 juin 2026 (2,9 millions d'euros au 31 décembre 2025)

(2) Dont 4,9 millions d'euros suite à la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de sociétés en France

Amortissements et pertes de valeur (en millions d'euros)	Concessions, brevets & droits similaires	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Au 31 décembre 2024	(35,9)	(67,1)	(58,9)	-	(161,9)
Augmentation	(2,2)	(7,6)	(4,7)	-	(14,5)
Diminution	0,1	0,4	0,3	-	0,8
Variations de périmètre	-	-	(0,4)	-	(0,4)
Variations de change	0,3	0,4	4,3	-	5,0
Autres mouvements (1)	-	-	(2,3)	-	(2,3)
Au 31 décembre 2025	(37,7)	(73,9)	(61,7)	-	(173,4)
Augmentation	(1,0)	(3,9)	(2,5)	-	(7,4)
Diminution	-	0,2	-	-	0,2
Variations de périmètre	(0,2)	-	-	-	(0,2)
Variations de change	(0,3)	(0,2)	(0,6)	-	(1,1)
Autres mouvements (1)	-	-	(1,6)	-	(1,6)
Au 30 juin 2026	(39,2)	(77,8)	(66,4)	-	(183,5)
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2025	89,0	19,0	37,7	9,5	155,3
Valeur Nette Comptable au 30 juin 2026	91,3	17,4	43,8	10,1	162,7

(1) Dont effet de l'application d'IAS 29 pour (1,7) millions d'euros au 30 juin 2026 ((2,3) millions d'euros au 31 décembre 2025)

Aucun frais de développement n'a été immobilisé au 30 juin 2026 (0,4 million d'euros au 31 décembre 2025).

10.3. Immobilisations corporelles

Méthode comptable

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16. Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant une durée d'utilité différente, ces derniers sont amortis sur leur durée d'utilité spécifique, selon le mode linéaire, à compter de leur date de mise en service.

Les gisements sont amortis au prorata des tonnages extraits dans l'année par comparaison aux réserves disponibles totales estimées.

Les intérêts d'emprunts supportés pour financer la réalisation des investissements pendant la période précédant leur mise en service sont immobilisés.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes en fonction des catégories d'actifs concernés :

	Actifs ciment	Actif béton et granulats
Génie civil	15 à 30 ans	15 ans
Gros matériel	15 à 30 ans	10 à 15 ans
Équipements annexes	8 ans	5 à 10 ans
Électricité	15 ans	5 à 10 ans
Automatismes et instrumentations	5 ans	5 ans

Valeurs brutes (en millions d'euros)	Terrains & constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances / acomptes	Total
Au 31 décembre 2024	1 694,4	4 375,2	150,2	430,2	6 650,0
Acquisitions	16,1	43,0	5,0	261,3	325,3
Cessions	(7,6)	(49,0)	(5,6)	(0,0)	(62,1)
Variations de périmètre	16,6	14,4	5,5	0,6	37,0
Variations de change	(101,5)	(352,6)	(5,8)	(3,3)	(463,2)
Reclassement	53,6	99,4	0,8	(156,8)	(3,0)
Autres mouvements (1)	33,4	121,0	3,0	(0,6)	156,7
Au 31 décembre 2025	1 705,0	4 251,5	153,0	531,3	6 640,8
Acquisitions	5,9	10,0	1,3	114,4	131,6
Cessions	(1,1)	(10,3)	(1,4)	-	(12,8)
Variations de périmètre	0,6	1,2	0,3	-	2,1
Variations de change	17,7	3,3	1,7	1,6	24,3
Reclassement	46,8	82,6	(6,7)	(122,8)	(0,1)
Autres mouvements (1)	25,1	87,5	2,2	-	114,8
Au 30 juin 2026	1 800,0	4 425,8	150,4	524,5	6 900,7

(1) Dont effet de l'application d'IAS 29 pour 114,8 millions d'euros au 30 juin 2026 (156,8 millions d'euros au 31 décembre 2025)

Amortissements et pertes de valeur (en millions d'euros)	Terrains & constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances / acomptes	Total
Au 31 décembre 2024	(861,1)	(2 955,3)	(109,4)	-	(3 925,9)
Augmentation	(52,5)	(184,7)	(8,3)	-	(245,6)
Diminution	7,2	45,6	5,3	-	58,1
Variations de périmètre	(8,5)	(10,0)	(2,3)	-	(20,8)
Variations de change	45,1	226,3	4,7	-	276,1
Reclassement	-	(2,8)	2,9	-	0,1
Autres mouvements (1)	(13,1)	(90,0)	(2,5)	-	(105,6)
Au 31 décembre 2025	(883,0)	(2 970,8)	(109,7)	-	(3 963,6)
Augmentation	(26,7)	(89,5)	(4,9)	-	(121,1)
Diminution	0,2	9,2	1,3	-	10,7
Variations de périmètre	(0,1)	(0,2)	(0,3)	-	(0,6)
Variations de change	(9,5)	3,5	(0,8)	-	(6,8)
Reclassement	(0,3)	(3,4)	3,4	-	(0,3)
Autres mouvements (1)	(9,6)	(67,2)	(2,0)	-	(78,8)
Au 30 juin 2026	(929,0)	(3 118,4)	(113,0)	-	(4 160,5)
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2025	822,0	1 280,7	43,3	531,3	2 677,3
Valeur Nette Comptable au 30 juin 2026	871,0	1 307,4	37,4	524,5	2 740,3

(1) Dont effet de l'application d'IAS 29 pour (78,7) millions d'euros au 30 juin 2026 ((105,8) millions d'euros au 31 décembre 2025)

Les immobilisations corporelles en cours totalisent 495 millions d'euros au 30 juin 2026 (503 millions d'euros au 31 décembre 2025) et les avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles représentent 29 millions d'euros au 30 juin 2026 (29 millions d'euros au 31 décembre 2025). Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles s'élève à 97 millions d'euros au 30 juin 2026 (91 millions d'euros au 31 décembre 2025).

Les intérêts capitalisés au cours de la période s'élèvent à 5,9 millions d'euros (13,3 millions d'euros au 31 décembre 2025).

10.4. Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location

Méthode comptable

Les contrats de location, à l'exception de ceux entrant dans le champ des exemptions prévues par la norme IFRS 16, sont comptabilisés au bilan, dès la mise à disposition de l'actif sous-jacent des contrats, avec la constatation à l'actif d'un droit d'utilisation et au passif d'une obligation locative. La composante services du contrat de location, et notamment celle relative au transport, est identifiée lors de l'analyse et traitée séparément de la composante location. Sont qualifiés de contrat de location tous les contrats qui confèrent au preneur le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour au moins 12 mois moyennant une contrepartie.

Les exemptions prévues par la norme IFRS 16 et appliquées par le Groupe, dont les paiements ne sont pas pris en compte dans l'obligation locative et le droit d'utilisation sont les suivantes :

- les paiements relatifs aux contrats de location de courte durée (inférieure ou égale à 12 mois) ;
- les paiements relatifs aux contrats de location portant sur des actifs de faible valeur (< 5 000 USD ou équivalent) ;
- les paiements relatifs à la composante de service du contrat de location, dès lors qu'elle est identifiable et mesurable ;

Les contrats portant sur des actifs incorporels, dont le nombre est limité, sont exclus du champ d'application d'IFRS 16 et sont traités conformément à IAS 38.

Les loyers payés au titre de ces contrats ou composantes de contrat sont constatés en charges opérationnelles pendant toute la durée de la location.

La durée des contrats de location correspond à la période contractuelle non résiliable d'utilisation de l'actif, à laquelle s'ajoute, le cas échéant, des options de renouvellement dont l'exercice est jugé raisonnablement certain (options de renouvellement en cours d'exercice ou pour lesquelles le Groupe dispose d'un historique statistique de pratiques).

La définition de cette durée exécutoire tient compte aussi bien des aspects contractuels que des aspects économiques dans la mesure où l'existence de pénalités non négligeables en cas de résiliation du preneur sont analysées pour chaque contrat.

Les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location incluent à l'origine l'obligation locative, les coûts directs initiaux, les loyers prépayés et l'estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état prévus au contrat, et excluent les éventuelles composantes de services. Ils sont amortis conformément aux dispositions d'IAS 16 "Immobilisations corporelles" linéairement sur la durée la plus courte entre celle du contrat de location retenue et la durée d'utilité de l'actif sous-jacent, et le cas échéant dépréciés en application d'IAS 36 "Dépréciation d'actifs".

Après la comptabilisation initiale, le droit d'utilisation de l'actif est évalué au coût, sous déduction du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les paiements de loyers associés aux contrats de locations sont comptabilisés en application d'IFRS 16 et donnent lieu au compte de résultat à une charge d'amortissement ainsi qu'à une charge d'intérêts.

L'impact fiscal de l'application d'IFRS 16 donne lieu à comptabilisation d'impôt différé sur le droit d'utilisation et sur la dette locative correspondante.

Hypothèses, estimations et jugements

L'obligation locative est évaluée à l'origine à la valeur actualisée des paiements futurs, qui comprennent la valeur actualisée des paiements de loyers fixes et variables, s'ils dépendent d'un indice ou d'un taux, et des paiements estimés prévus à la fin du contrat, tels que la garantie de valeur résiduelle et l'option d'achat dont l'exercice est jugé raisonnablement certain. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation locative est déterminé sur la base du taux implicite du contrat, ou à défaut, du taux d'intérêt marginal d'emprunt du preneur à la date de commencement du contrat. Ce taux d'emprunt marginal tient compte de plusieurs éléments dont la devise et l'échéance du contrat, l'environnement économique du preneur ainsi que de sa solidité financière.

Le Groupe applique des taux correspondants à l'échéance moyenne de remboursement de la dette de loyers, en définissant et utilisant des courbes de taux par durée, tenant compte de la structure des loyers et de la typologie des taux disponibles.

Les activités de location du Groupe

La majorité des contrats de location en vigueur dans le Groupe concernent les véhicules liés directement à l'activité opérationnelle (véhicules de chantiers, transports routiers et véhicules particuliers) et l'immobilier (terrains et bâtiments). En effet, le Groupe loue des terrains et des bâtiments, principalement pour ses bureaux, ses centrales à béton, ses carrières et ses entrepôts. Ils concernent également dans une moindre mesure des machines, des équipements et du matériel informatique.

Valeurs brutes (en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 31 décembre 2024	105,8	79,6	158,8	53,6	397,7
Acquisitions / Augmentations	11,0	5,6	34,9	15,0	66,5
Diminutions	(3,5)	(4,5)	(35,5)	(11,6)	(55,1)
Variations de périmètre	-	-	3,9	0,8	4,6
Variations de change	(4,8)	(2,9)	(7,0)	(0,2)	(14,9)
Autres mouvements	(0,4)	(0,8)	(2,9)	(0,9)	(5,0)
Au 31 décembre 2025	108,0	77,0	152,1	56,7	393,8
Acquisitions / Augmentations	5,1	2,9	18,3	2,5	28,8
Diminutions	(2,8)	(2,7)	(7,0)	(1,9)	(14,4)
Variations de change	0,4	0,7	0,9	1,3	3,3
Autres mouvements	0,2	(0,1)	0,3	(0,1)	0,3
Au 30 juin 2026	110,9	77,8	164,6	58,5	411,8

Amortissements et pertes de valeur (en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 31 décembre 2024	(46,4)	(44,0)	(85,4)	(26,0)	(201,8)
Augmentation	(7,5)	(7,4)	(27,5)	(14,1)	(56,6)
Diminution	3,2	4,5	32,9	11,6	52,2
Variations de change	1,9	1,7	3,4	0,1	7,1
Autres mouvements	0,1	0,7	2,4	0,3	3,6
Au 31 décembre 2025	(48,7)	(44,5)	(74,2)	(28,1)	(195,6)
Augmentation	(4,5)	(3,7)	(14,3)	(7,4)	(29,9)
Diminution	2,1	2,7	5,6	1,9	12,3
Variations de change	(0,1)	(0,4)	(0,5)	(0,6)	(1,6)
Autres mouvements	-	0,1	(0,5)	0,1	(0,3)
Au 30 juin 2026	(51,2)	(45,8)	(83,9)	(34,1)	(215,1)

Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2025	59,3	32,5	77,9	28,5	198,2
Valeur Nette Comptable au 30 juin 2026	59,7	32,0	80,7	24,3	196,7

La majorité de ces contrats est portée par les entités françaises du Groupe, et dans une moindre mesure par les sociétés américaines, suisses et turques. Les autres pays dans lesquels le Groupe est implanté ont un nombre de contrats peu significatif.

NOTE 11 – COENTREPRISES ET AUTRES ACTIFS NON-COURANTS

Méthode comptable

Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers, lors de leur comptabilisation initiale, conformément aux dispositions prévues par IFRS 9 qui repose sur une approche basée d'une part sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs et d'autre part sur le modèle de gestion dans lequel s'inscrit leur détention.

En pratique, pour le groupe Vicat, le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels conduit à distinguer d'une part les instruments de nature prêt ou créance, dont l'évaluation est fonction du modèle de gestion dans lequel s'inscrit leur détention, et d'autre part les instruments de capitaux propres.

La norme prévoit ainsi trois catégories pour les prêts et créances, chacune associée à un mode de gestion distinct :

- les actifs financiers évalués au coût amorti, dont l'objectif est de les détenir pour percevoir les flux de trésorerie contractuels. C'est le cas notamment de l'essentiel des prêts et des créances ;
- les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, dont l'objectif est de les détenir à la fois pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et de les vendre ;

- les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat pour ceux ne correspondant à aucun des deux modèles économiques ci-dessus.

Toutes les opérations d'achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction.

Les instruments de nature créance font l'objet d'une dépréciation sur la base des pertes de crédit attendues sur la totalité de la durée de vie de l'instrument, le risque de crédit étant appréhendé et apprécié sur la base de données historiques et des informations disponibles à la clôture.

Les instruments de capitaux propres sont, en application d'IFRS 9, des actifs financiers évalués à la juste valeur, dont les variations sont à enregistrer en résultat ou en autre éléments du résultat global non recyclables en résultat, suivant l'option retenue à l'origine, titre par titre.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti. Les instruments de nature créance font l'objet d'une dépréciation sur la base des pertes de crédit attendues sur la totalité de la durée de vie de l'instrument, le risque de crédit étant appréhendé et apprécié sur la base de données historiques et des informations disponibles à la clôture.

11.1. Participations dans des entreprises associées

Une distinction entre les sociétés associées opérationnelles et non opérationnelles est opérée pour plus de lisibilité sur la performance du Groupe :

- la quote-part de résultat des sociétés opérationnelles correspond à des sociétés associées présentant une activité opérationnelle dans le prolongement de l'activité du Groupe. En effet, ces sociétés opèrent sur les segments clés de l'activité du Groupe tel que le ciment, le béton et le granulat en France, Suisse, États-Unis et Brésil. Ces activités correspondent notamment à des opérations de ventes et d'achats de produits et de services ;
- la quote-part de résultat des sociétés associées non opérationnelles correspond aux autres sociétés mises en équivalence.

(En milliers d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Ouverture	128,8	120,2
Quote-part de résultat des sociétés associées opérationnelles	1,7	6,5
Quote-part de résultat des sociétés associées non opérationnelles	(0,6)	1,6
Dividendes reçus des participations dans des entreprises associées	(4,4)	(6,2)
Variations de périmètre	2,0	6,1
Variations de change et autres	1,3	0,6
Clôture	128,8	128,8

11.2. Créances et autres actifs non-courants

(En millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Autres créances à long terme (1)	56,0	48,3
Autres créances immobilisées (2)	31,7	38,1
Titres non consolidés	40,1	37,3
Prêts	46,8	42,1
Dépôts et cautionnements	57,2	39,4
Instruments financiers dérivés	6,5	5,7
Créances et autres actifs non-courants	238,3	211,0

(1) Ciplan :

Dans le cadre de l'acquisition par le Groupe Vicat, la société Ciplan a reçu une garantie ferme et irrévocable de la part de son actionnaire minoritaire pour tous les litiges nés ou à venir relatifs à la période antérieure à l'acquisition par Vicat. Cette garantie est comptabilisée à hauteur des provisions constituées au titre des sinistres indemnisables dans les autres actifs non courants à hauteur de 34,2 millions d'euros au 30 juin 2026 (24,8 millions d'euros au 31 décembre 2025) (cf. 15.2).

(2) Bharathi Cement :

Au 30 juin 2026, un montant de 31 millions d'euros (y inclus intérêts) (30,9 millions d'euros au 31 décembre 2025), faisant l'objet de deux saisies conservatoires sur les comptes d'une société indienne du Groupe, Bharathi Cement, dans le cadre d'une procédure d'enquête diligentée par les autorités administratives et judiciaires sur des faits antérieurs à l'entrée de Vicat à son capital, est comptabilisé dans les "autres créances non courantes".

Pour mémoire, le partenaire du Groupe dans Bharathi Cement fait l'objet d'une procédure d'enquête menée par le CBI (Central Bureau of Investigation) sur l'origine et le développement de son patrimoine. Dans le cadre de cette enquête, le CBI a déposé en septembre 2012 et au cours de l'année 2013, quatorze procès-verbaux présentant ses allégations. Parmi ceux-ci, quatre concernent également Bharathi Cement (le CBI enquête pour vérifier si les investissements faits par des investisseurs indiens dans cette société ont été réalisés de bonne foi dans le cours normal des affaires et si la concession minière a été attribuée régulièrement).

La procédure a d'abord donné lieu en 2015 à une inscription par "l'Enforcement Directorate" à hauteur de 950 millions de Roupies (environ 12 millions d'euros à l'origine) sur un compte bancaire de Bharathi Cement. En 2016, une saisie conservatoire de 1 530 millions de Roupies (environ 19 millions d'euros à l'origine) a été réalisée dans le cadre du procès-verbal relatif à la concession minière.

Bien que ces mesures ne soient pas de nature à entraver le fonctionnement de la société, cette dernière exerce ses recours auprès des autorités administratives et judiciaires compétentes pour en contester le bien-fondé.

Ces saisies conservatoires ne préjugent pas de la décision sur le fond de l'affaire (enquête CBI) qui est toujours en phase d'instruction et n'a donné lieu à ce stade à aucune inculpation. La société n'a pas d'élément conduisant à conclure à l'existence d'un risque financier probable et évaluable.

Compte tenu de la lenteur de la procédure initiée en 2012, la créance relative à ces saisies conservatoires a été reclassée fin 2018 en "autres créances non courantes".

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Valeur nette à l'ouverture	211,0	225,2
Acquisitions / Augmentations	22,5	15,3
Cessions / Diminutions	(2,9)	(2,7)
Variations de périmètre	-	1,1
Variations de change	3,7	(8,1)
Variation constatée en autres éléments du résultat global	0,8	(3,8)
Autres	3,2	(15,9)
Valeur nette à la clôture	238,3	211,0

NOTE 12 - Actifs circulants

12.1. Stocks et en-cours

Méthode comptable

Stock et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, au plus bas du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation (prix de vente diminué des coûts nécessaires estimés pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements consolidés des biens concourant à la production.

Pour les stocks de produits fabriqués et les en cours de production, le coût comprend une quote-part appropriée de charges fixes fondée sur des conditions d'utilisation normatives des outils de production.

Des dépréciations sont constituées, le cas échéant, sur les stocks pour prendre en compte les pertes probables identifiées à la clôture de l'exercice.

Quotas d'émission

Il n'existe pas, à ce jour, dans le référentiel IFRS, de norme ou interprétation traitant spécifiquement des droits d'émission de gaz à effet de serre. A compter du 1^{er} janvier 2016, le Groupe a décidé de retenir la méthode préconisée par l'ANC depuis 2013, compatible avec les normes IFRS en vigueur (Règlement n°2012-03 du 4 octobre 2012, homologué le 7 janvier 2013), qui permet de fournir une information financière plus fiable et pertinente pour refléter le modèle économique des quotas, en supprimant notamment les impacts liés à la volatilité du cours des quotas.

Selon cette méthode, dès lors que les quotas sont destinés à remplir les obligations liées aux émissions (modèle production) :

- les quotas sont comptabilisés en stocks lors de leur acquisition (à titre gratuit ou onéreux). Ils sont sortis au fur et à mesure pour couvrir les émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre de la procédure de restitution ; ou
- à l'occasion de leur cession, et ne sont pas réévalués à la clôture ;
- une dette est comptabilisée à la clôture en cas de déficit de quotas.

Le Groupe n'ayant à aujourd'hui quasiment que des quotas alloués gratuitement par l'Etat français dans le cadre des Plans Nationaux d'Affectation des Quotas, l'application de ces règles conduit donc à les enregistrer en stock pour une valeur nulle. Par ailleurs, des excédents étant à ce jour constatés par le Groupe, aucune dette n'est comptabilisée au bilan, et en l'absence de cession, aucun montant n'est comptabilisé au compte de résultat.

(en millions d'euros)	30 juin 2026			31 décembre 2025		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Matières premières et consommables (1)	432,8	(43,3)	389,5	393,8	(38,1)	355,6
Encours, produits finis et marchandises	177,6	(8,1)	169,5	165,0	(8,6)	156,4
Total	610,4	(51,4)	559,0	558,8	(46,7)	512,0

(1) Dont effet de l'application d'IAS 29 pour 1,9 millions d'euros au 30 juin 2026 (0,1 million d'euros au 31 décembre 2025).

12.2. Créances clients et autres débiteurs

Méthode comptable

Les créances sont évaluées au coût amorti et sont comptabilisées à leur valeur nominale (montant initial de la facture). Les créances font l'objet de dépréciation dans le cadre du modèle fondé sur les pertes attendues défini par la norme IFRS 9 (cf. note 16.2).

Les créances clients peuvent faire l'objet de cessions à des établissements bancaires. Dans ce cas, une analyse de l'opération est menée pour évaluer le transfert des risques et avantages inhérents à la propriété de ces créances et notamment celui du risque de crédit, du risque de retard de paiement et du risque de dilution.

Si cet examen met en évidence non seulement le transfert contractuel du droit à recevoir les flux de trésorerie liés aux créances cédées, mais aussi celui de la quasi-totalité des risques et avantages, les créances clients sont décomptabilisées de l'état de la situation financière consolidée et tous les droits créés ou conservés lors du transfert sont reconnus le cas échéant. Dans la situation inverse, les créances clients sont maintenues dans l'état de la situation financière consolidée.

<i>(en millions d'euros)</i>	Clients et autres débiteurs	Provisions clients et autres débiteurs	Clients et autres débiteurs net
Au 31 décembre 2024	491,6	(28,5)	463,1
Augmentations	-	(6,2)	(6,2)
Diminutions avec utilisation	-	2,4	2,4
Variations de change	(37,9)	1,9	(36,0)
Variations de périmètre	9,3	(0,3)	9,1
Variations	41,7	0,1	41,7
Au 31 décembre 2025	504,7	(30,6)	474,1
Augmentations	-	(4,4)	(4,4)
Diminutions avec utilisation	-	1,9	1,9
Variations de change	2,7	(0,6)	2,1
Variations de périmètre	0,4	-	0,4
Variations	178,2	-	178,2
Au 30 juin 2026	686,0	(33,7)	652,3

Le Groupe n'est pas dépendant de ses principaux clients et aucun d'entre eux ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires.

Cession de créances :

Au cours du deuxième trimestre 2026, le Groupe a procédé à une cession de créances sans recours à hauteur de 67 millions d'euros (65 millions d'euros au 31 décembre 2025). Au 30 juin 2026, la cession de créances concerne exclusivement des sociétés françaises du Groupe. Les créances concernées ont été décomptabilisées dans la mesure où les conditions de décomptabilisation de la norme IFRS 9 ont été respectées.

NOTE 13 - Equivalents de trésorerie et trésorerie nette

Méthode comptable

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (ayant une échéance inférieure à 3 mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur). Au 30 juin 2026, le Groupe Vicat n'a pas de trésorerie et équivalents de trésorerie non disponibles pour le Groupe.

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2026	31 décembre 2025
Disponibilités	197,4	175,8
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme < 3 mois	293,9	352,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	491,3	528,4
Découverts bancaires	(33,7)	(21,2)
Trésorerie nette	457,6	507,2

14.1. Capital social

Méthode comptable

Actions d'autocontrôle

Conformément à IAS 32, les actions propres auto détenues Vicat sont inscrites en déduction des capitaux propres.

Le capital social de Vicat est composé de 44 900 000 actions ordinaires de 4 euros entièrement libérées dont 373 353 actions détenues en propre au 30 juin 2026 (369 612 au 31 décembre 2025). La société est détenue et contrôlée par la holding Parfininco.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix, à l'exception des actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire, à qui est attribué un droit de vote double.

Le dividende versé au cours de l'exercice 2026 au titre de l'exercice 2025 s'est élevé à 2 euros par action soit au total 89 800 milliers d'euros, (2 euros par action versés en 2025 au titre de l'exercice 2024).

Le résultat net par action est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exception des actions propres d'autocontrôle. Ce résultat net par action est ajusté des effets de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives comme le sont les actions gratuites (cf. note 5).

Depuis le 1^{er} avril 2025, Vicat a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI du 20 septembre 2008 à Kepler Cheuvreux.

Au 30 juin 2026, les moyens suivants figurent au compte de liquidité : 21 133 titres Vicat équivalent à 1,2 million d'euros et 3,1 millions d'euros de liquidités.

14.2. Réserves de conversion

Les réserves de conversion Groupe se ventilent comme suit par devises au 30 juin 2026 et 2025 :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2026	30 juin 2025
Dollar américain	32,2	12,2
Franc suisse	294,2	289,4
Livre turque	(548,1)	(521,6)
Livre égyptienne	(129,8)	(130,8)
Tengué kazakh	(139,4)	(147,6)
Ouguiya mauritanien	(17,4)	(18,5)
Roupie indienne	(325,0)	(285,2)
Réal brésilien	(84,7)	(105,8)
TOTAL	(917,9)	(907,9)

15.1. Avantages au personnel**Méthode comptable**

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière d'avantages postérieurs à l'emploi en application des dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Les réglementations, usages et accords contractuels en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés consolidées du Groupe prévoient différents avantages postérieurs à l'emploi : indemnités de départ en retraite, compléments de retraite..., ainsi que d'autres avantages à long terme (couverture de dépenses médicales au bénéfice des retraités, etc.). Les régimes à prestations définies, qui comprennent tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, autres que ceux à cotisations définies, constituent un engagement futur pour le Groupe.

Les engagements correspondants font l'objet d'un calcul actuariel (évolution des salaires, mortalité, rotation...) selon la méthode des unités de crédits projetées, conformément aux usages et aux clauses prévues par les conventions collectives et la législation en vigueur.

Certains régimes de retraite à prestations définies, principalement aux Etats-Unis et en Suisse sont couverts pour tout ou partie par des actifs dédiés qui sont composés pour l'essentiel d'actions et d'obligations. Les positions des régimes sont intégralement provisionnées dans l'état de la situation financière, après déduction, le cas échéant, de la juste valeur de ces actifs investis, dont le montant peut être ajusté compte-tenu du mécanisme de "l'asset ceiling". En cas d'excédent d'actif (régime sur-financé), celui-ci n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs effectivement disponibles pour le Groupe, et dans la limite du plafond défini par la norme.

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'engagement du Groupe se limite uniquement au versement de cotisations, qui sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les écarts actuariels résultent du changement d'hypothèses actuarielles et/ou d'écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité. Les écarts actuariels se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en "autres éléments du résultat global" et ne sont pas recyclables au compte de résultat.

Conformément à IAS 34, l'évaluation des engagements de retraite et avantages assimilés au 30 juin 2026 a été réalisée à partir de la dernière évaluation actuarielle disponible au 31 décembre 2025, actualisée pour tenir compte des évolutions significatives intervenues au cours de la période. Le Groupe a ainsi procédé à la mise à jour du taux d'actualisation à la date de clôture intermédiaire sur les principales zones de contribution (France, Suisse, et Etats-Unis). Les autres hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2025 (hypothèses démographiques, d'inflation, de progression salariale, de rotation du personnel, etc.) n'ont pas été modifiées, aucune évolution significative ne justifiant leur révision.

Estimations, hypothèses et jugements

L'évaluation de la valeur actuelle des engagements postérieurs à l'emploi, dans le cadre des régimes à prestations définies, dépend des hypothèses actuarielles, qu'elles soient démographiques et financières, retenues par le Groupe.

Les taux d'actualisation sont déterminés conformément aux principes édictés par la norme IAS 19 Révisée, par référence à un taux de marché à la date de clôture, fondé sur le rendement des obligations d'entreprise de haute qualité mises au sein de la zone monétaire concernée. Ils sont déterminés sur la base de courbes de taux élaborées par des experts externes à partir de panels d'obligations publiques notées AA.

Lorsque le marché des obligations privées d'une zone n'est pas suffisamment liquide, la norme IAS 19 Révisée préconise d'utiliser comme référence les obligations d'état.

Dans tous les cas, les indices de référence utilisés sont de durée comparable à celle des engagements.

	30 juin 2026			31 décembre 2025		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
<i>(en millions d'euros)</i>						
Valeur actualisée des obligations financées	403,4	50,0	453,4	406,2	49,0	455,2
Juste valeur des actifs des régimes	(440,8)	-	(440,8)	(426,8)	-	(426,8)
Situation nette	(37,4)	50,0	12,6	(20,6)	49,0	28,5
Limitation de reconnaissance des actifs de couverture	74,2	-	74,2	61,4	-	61,4
Passif net	36,8	50,0	86,8	40,8	49,0	89,9

15.2 Autres provisions

Méthode comptable

Conformément à IAS 37, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un fait générateur antérieur à la clôture qui entraînera une sortie de ressources sans contrepartie attendue après la clôture, et pouvant être estimée de manière fiable.

Elles incluent notamment les provisions pour remise en état des sites, constituées pour la plupart au fur et à mesure de l'exploitation des carrières et comprenant les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrière. Les provisions font l'objet d'une actualisation, conformément à IAS 37, lorsque son effet est significatif. Les effets de cette actualisation sont enregistrés en résultat financier.

<i>(en millions d'euros)</i>	Reconstitution des sites	Démolitions	Autres risques (1)	Autres charges	Total
Au 31 décembre 2024	67,7	0,1	74,9	10,1	152,9
Augmentations	3,0	-	12,4	2,2	17,6
Diminutions avec utilisation	(2,9)	-	1,9	(2,2)	(3,2)
Diminutions sans utilisation	(0,1)	-	(27,7)	(0,0)	(27,8)
Variations de change	(0,2)	-	(2,5)	(0,2)	(2,9)
Variations de périmètre	0,3	-	0,3	-	0,6
Autres mouvements	0,7	-	(0,1)	-	0,6
Au 31 décembre 2025	68,5	0,1	59,2	9,9	137,7
Augmentations	1,4	-	14,4	2,2	18,0
Diminutions avec utilisation	(1,1)	-	(4,2)	(0,6)	(5,9)
Diminutions sans utilisation	-	-	-	-	-
Variations de change	0,4	-	3,2	-	3,6
Autres mouvements	0,2	-	0,5	0,1	0,8
Au 30 juin 2026	69,4	0,1	73,1	11,5	154,1
<i>Dont à moins d'un an</i>	-	-	11,6	7,0	18,6
<i>Dont à plus d'un an</i>	69,4	0,1	61,5	4,4	135,4
Impact (net des charges encourues) au compte de résultat au 30 juin 2026	Dotations	Reprises sans utilisation			
Résultat d'exploitation :	10,9	-			
Hors résultat exploitation :	7,0	-			

(1) Les autres risques incluent au 30 juin 2026 :

- un montant global de provisions constatées dans les comptes de Ciplan (Brésil) à hauteur de 35,5 millions d'euros (25,7 millions d'euros au 31 décembre 2025) concernant majoritairement ;
- des litiges fiscaux, sociaux et prud'hommaux et civils en cours, pour un montant de 4,8 millions d'euros ;
- d'un litige minier (30,7 millions d'euros).

Dans le cadre de l'acquisition par le groupe Vicat, la société Ciplan a reçu une garantie ferme et irrévocable de la part de ses partenaires brésiliens pour tous les litiges nés ou à venir relatifs à la période antérieure à l'acquisition par Vicat. Cette garantie est comptabilisée dans les autres actifs non courants à hauteur de 34,2 millions d'euros (voir note 11.2), au titre principalement des sinistres indemnifiables comptabilisés en provision pour un montant de 34,2 millions d'euros (24,8 millions d'euros au 31 décembre 2025) :

- Un montant de 20,3 millions d'euros (18,1 millions d'euros au 31 décembre 2025) correspondant au montant estimé de la franchise concernant des sinistres survenus aux Etats-Unis à la clôture dans le cadre d'accidents du travail, et qui devra être prise en charge par le Groupe
- Le solde résiduel des autres provisions pour risques s'élevant à 17,3 millions d'euros au 30 juin 2026 (15,3 millions d'euros au 31 décembre 2025) correspond au cumul des autres provisions qui, prises individuellement, ne sont pas matérielles ;

NOTE 16 - ENDETTEMENT NET ET INSTRUMENTS FINANCIERS

16.1. Dettes financières nettes et options de ventes

Méthode comptable

Passifs financiers

Le Groupe classe ses passifs financiers non dérivés, lors de leur comptabilisation initiale, en passifs financiers évalués au coût amorti. Ils comprennent principalement les emprunts, les autres financements, les découverts bancaires. Le Groupe n'a pas de passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les passifs financiers se ventilent comme suit au 30 juin 2026 :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Dettes financières à plus d'un an	1 414,1	1 185,1
Options de vente à plus d'un an	-	0,1
Obligations locatives à plus d'un an	168,2	167,7
Dettes financières et options de vente à plus d'un an	1 582,3	1 352,9
Instruments dérivés à plus d'1 an (1)	(6,5)	(5,7)
Total des passifs financiers nets d'instruments dérivés à plus d'un an	1 575,8	1 347,1
Dettes financières à moins d'un an	196,8	285,5
Obligations locatives à moins d'un an	46,4	47,8
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	243,2	333,3
Instruments dérivés à moins d'1 an (1)	(0,4)	(0,5)
Total des passifs financiers nets d'instruments dérivés à moins d'un an	242,8	332,8
Total des dettes financières nets d'instruments dérivés (1) (2)	1 818,6	1 679,9
Total des options de vente	-	0,1
Total des passifs financiers nets d'instruments dérivés	1 818,6	1 680,0

(1) Au 30 juin 2026, les instruments dérivés actifs sont présentés pour 6,5 millions d'euros dans les actifs non courants (5,7 millions d'euros au 31 décembre 2025) et pour 0,4 million d'euros dans les actifs courants (cf. note 11.2).

(2) La dette financière du groupe se compose essentiellement des éléments suivants au 30 juin 2026 :

- Des lignes bilatérales bancaires confirmées et du crédit syndiqué pour un montant de 1 310 millions d'euros et utilisés à hauteur de 731 millions d'euros.

La variation par nature des dettes financières nettes et options de vente s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Variation monétaire			Variation non monétaire			Total
	Ouverture	Emissions	Remboursements	Variation de change	Variation de périmètre	Autres mouvements	
Dettes financières et options de vente > 1 an	1 361,2	59,0	(92,2)	(0,4)	11,0	(153,5)	1 185,2
Instruments dérivés > 1 an	(10,9)	-	-	-	-	5,2	(5,7)
Obligations locatives > 1 an	166,6	-	(16,2)	(8,1)	4,6	20,7	167,7
Dettes financières et options de vente < 1 an	179,6	14,8	(75,8)	(6,0)	0,4	151,3	264,3
Instruments dérivés < 1 an	-	-	-	-	-	(0,5)	(0,5)
Obligations locatives < 1 an	46,2	-	(38,2)	(1,5)	-	41,3	47,8
Dettes financières hors découverts bancaires au 31 décembre 2025	1 742,7	73,9	(222,4)	(16,1)	16,1	64,5	1 658,8
Découverts bancaires au 31 décembre 2025	29,8	-	(9,0)	-	-	0,4	21,2
Dettes financières totales au 31 décembre 2025	1 772,6	73,9	(231,4)	(16,1)	16,1	64,9	1 680,0
Dettes financières et options de vente > 1 an	1 185,2	255,3	(4,6)	2,5	1,0	(25,3)	1 414,1
Instruments dérivés > 1 an	(5,7)	-	-	-	-	(0,8)	(6,5)
Obligations locatives > 1 an	167,7	-	(6,9)	1,2	-	6,2	168,2
Dettes financières et options de vente < 1 an	264,3	26,2	(144,3)	(0,2)	(0,9)	30,5	175,6
Instruments dérivés < 1 an	(0,5)	-	-	-	-	0,1	(0,4)
Obligations locatives < 1 an	47,8	-	(22,4)	0,6	-	20,4	46,4
Dettes financières hors découverts bancaires au 30 juin 2026	1 658,8	281,5	(178,2)	4,1	0,1	31,1	1 797,4
Découverts bancaires au 30 juin 2026	21,2	12,5	-	(0,1)	-	0,1	33,7
Dettes financières totales au 30 juin 2026	1 680,0	294,0	(178,2)	4,0	0,1	31,2	1 831,1

(en millions d'euros)

Endettement brut

Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. note 13)

Endettement net

30 juin 2026

1 818,5

(491,3)

1 327,3

31 décembre 2025

1 679,9

(528,4)

1 151,5

Répartition des dettes financières nominales par catégories et échéances

Au 30 juin 2026 (en millions d'euros)		Total	2027	2028	2029	2030	2031	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 526,5	122,9	211,1	75,2	126,6	520,2	470,6
Dont instruments dérivés Actif		(6,9)	(0,4)	(5,8)	(0,7)	-	-	-
Dont instruments dérivés Passif		3,2	2,8	-	0,4	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		23,8	21,2	1,8	0,2	0,2	-	0,4
Obligations locatives		214,6	46,4	38,0	28,4	20,6	18,9	62,3
Concours bancaires courants et découverts bancaires		40,7	40,7	-	-	-	-	-
Dettes financières nominales (1)		1 805,6	231,2	250,9	103,8	147,4	539,1	533,3
dont NEU CP		354,0				354,0		
Au 31 décembre 2025 (en millions d'euros)		Total	2026	2027	2028	2029	2030	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 402,9	229,5	148,3	49,7	131,9	363,1	480,4
Dont instruments dérivés Actif		(6,2)	(0,5)	(5,1)	-	(0,6)	-	-
Dont instruments dérivés Passif		0,1	0,1	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		18,9	15,8	1,5	0,6	0,2	-	0,9
Obligations locatives		215,5	47,8	37,0	28,2	21,2	19,7	61,7
Concours bancaires courants et découverts bancaires		34,8	34,8	-	-	-	-	-
Dettes financières nominales (1)		1 672,1	327,9	186,8	78,5	153,2	382,8	542,0
dont NEU CP		312,5					312,5	

(1) Les dettes financières nominales correspondent à l'endettement brut, après exclusion des frais d'émissions d'emprunt étalés pour 3,6 millions d'euros (4,3 millions d'euros au 31 décembre 2025) ainsi que les intérêts courus non échus pour 9,4 millions d'euros (3,5 millions d'euros au 31 décembre 2025).

Les dettes financières à moins d'un an sont principalement composées de financements en Afrique de l'Ouest, de dettes IFRS 16, ainsi que de soldes créditeurs de banque.

Les informations relatives au risque de liquidité ainsi qu'aux clauses financières (covenants) associées aux dettes bancaires sont présentées en note 16.2.

Caractéristiques des emprunts et dettes financières (devises et taux)

<i>Selon la devise (après swap de devises) (en millions d'euros)</i>	30 juin 2026	31 décembre 2025
Euro	1 367,8	1 303,3
Dollar américain	40,4	40,5
Livre turque	26,2	8,4
Franc CFA	146,7	163,3
Franc suisse	169,7	95,6
Ouguiya mauritanien	-	-
Roupie indienne	24,0	25,6
Tengué Kazakh	0,5	0,5
Real Brésilien	43,2	42,6
Total	1 818,5	1 679,9

<i>Selon le taux (en millions d'euros)</i>	30 juin 2026	31 décembre 2025
Taux fixe	821,8	908,8
Taux variable	996,7	771,1
Total	1 818,5	1 679,9

Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut au 30 juin 2026 est de 3,78 %, en baisse de 8 points de base par rapport au 31 décembre 2025 (3,86%). La maturité moyenne de la dette au 30 juin 2026 est égale à 4,7 ans (4,9 ans au 31 décembre 2025).

16.2. Instruments financiers

Méthode comptable

Instruments dérivés et relations de couverture

Le Groupe utilise des instruments de couverture pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêts et de cours de change résultant de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement.

Ces opérations de couverture sont réalisées au moyen d'instruments financiers dérivés. Le Groupe utilise des swaps et caps de taux d'intérêts pour gérer son exposition aux risques de taux et des contrats de change à terme et swaps de devises pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe exclusivement à des fins de couverture économique et aucun instrument n'est détenu à des fins spéculatives.

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme ou d'un flux de trésorerie est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon le type de relation de couverture :

- la couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecteraient le résultat net présenté ;
- la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple vente ou achat attendu, opération future "hautement probable") et qui affecterait le résultat net présenté.

En règle générale, les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ainsi, ils donnent lieu à la mise en place d'une documentation de relation de couverture conformément aux dispositions de la norme IFRS 9. L'application de la comptabilité de couverture entraîne les conséquences suivantes :

- en cas de documentation d'une relation de couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est comptabilisée en compte de résultat, venant se compenser avec la réévaluation à la juste valeur du risque couvert. Le résultat est impacté de la seule part inefficace de la couverture ;
- en cas de documentation d'une relation de couverture de flux de trésorerie, la variation de juste valeur du dérivé de couverture est enregistrée initialement en capitaux propres pour la part efficace et directement en compte de résultat pour la part inefficace de la variation. Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont transférées en compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts.

Hypothèses, estimations et jugements

Instruments dérivés et relations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. Ils font l'objet d'une évaluation externe sur la base des modèles de valorisation suivants :

- la valeur de marché des swaps de taux, swaps de change et des opérations d'achats/ventes à terme est calculée à partir d'une actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux "zéro coupon" en vigueur à la clôture des exercices présentés, retraités le cas échéant des intérêts courus non échus ;
- les options de taux sont réévaluées sur la base du modèle Black and Scholes en intégrant les paramètres de marché existants à la clôture.

Conformément à IFRS 13, les risques de contrepartie ont fait l'objet d'une estimation. L'impact de l'ajustement de crédit de valeur (CVA ou exposition en cas de défaut de la contrepartie) et de l'ajustement de débit de valeur (DVA ou exposition de la contrepartie en cas de défaut du Groupe) sur l'évaluation des instruments dérivés n'est pas matériel et n'a pas été intégré à la valeur de marché des instruments financiers telle que présentée ci-dessus.

Risque de change

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie. L'exposition du Groupe au risque de change est donc limitée. Les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intragroupes font l'objet, lorsque cela est possible, de couvertures de change par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen de caps sur des durées d'origine d'un à dix ans et d'un *cross currency swap* d'échéance initiale trois ans.

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition correspond aux risques de cours pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe, et aux risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable.

Risque de liquidité

Le Groupe dispose de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les NEU CP pour un montant de 578 millions d'euros au 30 juin 2026 (877 millions d'euros au 31 décembre 2025).

Le Groupe dispose également d'un programme d'émission de NEU CP de 600 millions d'euros, utilisé à hauteur de 354 millions d'euros au 30 juin 2026.

Certains contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (covenants) imposant notamment le respect de ratios financiers, déclarés tous les semestres, et pouvant conduire à une demande de remboursement anticipé (clause d'accélération) en cas de non-respect. Ces covenants portent notamment sur des ratios relatifs à la rentabilité ("leverage" correspondant à l'endettement net/EBITDA consolidé) et à la structure financière ("gearing" correspondant à l'endettement net/capitaux propres consolidés) du Groupe ou des filiales concernées. Pour les besoins du calcul des covenants, l'endettement net est déterminé hors options de vente accordées aux minoritaires. Par ailleurs, la marge appliquée à certains financements est fonction du niveau atteint sur l'un de ces ratios.

Compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat SA société mère du Groupe, du faible niveau de "gearing" (40%) et de "leverage" (1,65), et de la liquidité du bilan du Groupe, l'existence de ces covenants ne constitue pas un risque sur la situation financière du Groupe. Au 30 juin 2026, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les covenants contenus dans les contrats de financement.

Dans le cadre de l'amendement à IFRS 7 relatif aux « Clauses contractuelles susceptibles de modifier le calendrier ou le montant des flux de trésorerie contractuels », le Groupe fournit des informations sur les clauses contractuelles susceptibles d'affecter les flux de trésorerie de ses instruments financiers. À ce titre, certaines lignes de financement bilatérales ainsi que le crédit syndiqué du Groupe intègrent des mécanismes d'ajustement de marge indexés sur l'atteinte d'objectifs de performance extra-financière (ESG), définis contractuellement avec les prêteurs. Ces clauses ESG prévoient une variation à la hausse ou à la baisse de la marge applicable utilisée pour le calcul du taux d'intérêt et des commissions de non-utilisation, en fonction du niveau de réalisation d'indicateurs évalués annuellement.

A date de clôture, ces clauses ne modifient pas de manière significative le profil global de liquidité ni l'exposition au risque de taux du Groupe.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant au 30 juin 2026 :

(en millions de devises)	Valeur nominale (devise)	Valeur nominale (euro)	Valeur de marché (euro)	Maturité résiduelle		
				< 1 an (euro)	1 - 5 ans (euro)	> 5 ans (euro)
Couverture de flux de trésorerie						
Instruments de taux d'intérêt						
- Caps Euro	604,0 €	604,0	6,9	0,4	6,5	-
- Cross currency swap taux variable € / taux fixe CHF	51,0 €	51,0	(0,4)	-	(0,4)	-
Instruments de change						
Couverture du risque de change sur financements intra-groupe						
- Vente à terme \$	40,0 \$	35,0	(0,1)	(0,1)	-	-
TOTAL		690,0	6,4	0,3	6,1	-

En application d'IFRS 13, la répartition des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidé selon leur niveau hiérarchique de juste valeur est la suivante au 30 juin 2026 :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Niveau 1 : instruments cotés sur un marché actif	-	-
Niveau 2 : valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	6,4	6,2
Niveau 3 : valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables (cf. note 11.2)	40,1	37,3

NOTE 17 – FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

17.1 Fournisseurs et comptes rattachés

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Ouverture	499,9	478,8
Variations	68,2	32,1
Variations de change	1,7	(27,0)
Variations de périmètre	0,3	13,7
Autres mouvements	(0,5)	2,3
Clôture	569,6	499,9

17.2 Autres dettes

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Dettes sociales	105,0	106,7
Dettes fiscales	103,7	85,9
Autres dettes et comptes de régularisation (1)	146,6	176,9
Total	355,3	369,5

(1) Les autres dettes et comptes de régularisation sont essentiellement composées au 30 juin 2026 d'avances et acomptes clients pour 31,6 millions d'euros, d'avoir à émettre clients pour 31,9 millions d'euros, de produits constatés d'avances pour 13,7 millions d'euros, de comptes courants hors groupe pour 10,9 millions d'euros, et de dividendes à payer pour 14,3 millions d'euros.

NOTE 18 - FLUX DE TRÉSORERIE

18.1 Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées au 30 juin 2026 par le Groupe se sont élevés à 122,0 millions d'euros contre 182,4 millions d'euros au 30 juin 2025.

Cette hausse des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles entre les premiers semestres 2026 et 2025 provient principalement de la variation défavorable du besoin en fonds de roulement de (92,6) millions d'euros par rapport au premier semestre 2025, partiellement compensée par la hausse de la capacité d'autofinancement de 32,5 millions d'euros par rapport au premier semestre 2025.

(en millions d'euros)	BFR 1er janvier 2025	Variation du BFR liée à l'activité	Autres variations	BFR 31 décembre 2025	Variation du BFR liée à l'activité	Autres variations	BFR 30 juin 2026
Stocks	542,2	(11,0)	(19,2)	512,0	39,3	7,7	559,0
Clients et autres débiteurs	624,3	91,6	(57,0)	658,8	178,9	4,1	841,8
Fournisseurs et autres créditeurs	(785,3)	(120,8)	28,8	(877,3)	(38,1)	(8,1)	(923,5)
Besoin en fond de roulement	381,2	(40,2)	(47,4)	293,5	180,1	3,7	477,3

18.2 Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées au 30 juin 2026 par le Groupe se sont élevés à (158,5) millions d'euros contre (138,4) millions d'euros au 30 juin 2025.

Acquisitions d'investissements incorporels et corporels

Ils intègrent les décaissements nets effectués pour les investissements industriels (129,9 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 125,6 millions d'euros au 30 juin 2025) correspondant pour l'essentiel aux premiers semestres 2026 et 2025, à des investissements réalisés au Sénégal, en France et aux Etats-Unis.

Acquisitions / cessions de participations

Les opérations d'acquisition/cession de participation réalisées au cours du premier semestre 2026 se sont traduites par un décaissement global de (6,6) millions d'euros contre (19,5) millions d'euros au 30 juin 2025.

NOTE 19 - TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Outre les informations requises pour les parties liées au titre des principaux dirigeants, les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées et les coentreprises dans lesquelles Vicat détient directement ou indirectement une participation, et des entités qui détiennent une participation dans Vicat.

Ces transactions ne sont pas significatives sur les périodes présentées, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément aux transactions prévues par la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2026 et 2025 est la suivante par nature de partie liée :

(en millions d'euros)	30 juin 2026				30 juin 2025			
	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	8,7	6,6	14,8	6,2	7,0	5,9	14,6	5,4
Autres parties liées	-	1,2	-	1,0	-	0,7	-	0,1
Total	8,7	7,8	14,8	7,2	7,0	6,6	14,6	5,5

NOTE 20 - ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Neant

NOTE 21 - LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 30 JUIN 2026

Intégration globale : France

SOCIÉTÉ	PAYS	VILLE	% d'intérêt	
			30 juin 2026	31 décembre 2025
VICAT	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	-	-
ANNECY BETON CARRIERES	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	50,0	50,0
BETON VICAT	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	100,0	100,0
BETON TRAVAUX	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	100,0	100,0
CERMIX (1)	FRANCE	DESVRES	-	60,0
COFRAC	FRANCE	LA MADELEINE	60,0	60,0
DELTA POMPAGE	FRANCE	CHAMBERY	100,0	100,0
ESCOLLE BETON	FRANCE	SAINT-EGREVE	100,0	100,0
GRANULATS VICAT	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	100,0	100,0
PARFICIM	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	100,0	100,0
SATMA	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	100,0	100,0
SATM	FRANCE	CHAMBERY	100,0	100,0
SIGMA BETON	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	100,0	100,0
VICAT MATERIAUX FORMULES (2)	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	60,0	60,0

(1) Entité fusionnée chez Vicat Matériaux Formulés au 1er janvier 2026

(2) Anciennement Vicat Produits Industriels

Intégration globale : Etranger

SOCIETE	PAYS	VILLE	% d'intérêt	
			30 juin 2026	31 décembre 2025
CIPLAN CIMENTO PLANALTO	BRESIL	BRASILIA	76,5	76,5
SINAI CEMENT COMPANY	EGYPTE	LE CAIRE	77,6	77,6
JAMBYL CEMENT PRODUCTION COMPANY LLP	KAZAKHSTAN	ALMATY	100,0	100,0
MYNARAL TAS COMPANY LLP	KAZAKHSTAN	ALMATY	100,0	100,0
BUILDERS CONCRETE	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	CALIFORNIA	100,0	100,0
KIRKPATRICK CONCRETE INC	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	ALABAMA	100,0	100,0
NATIONAL CEMENT COMPANY OF ALABAMA	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	ALABAMA	100,0	100,0
NATIONAL CEMENT COMPANY INC	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	DELAWARE	100,0	100,0
NATIONAL CEMENT COMPANY OF CALIFORNIA	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	DELAWARE	100,0	100,0
NATIONAL READY MIXED CONCRETE COMPANY	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	CALIFORNIA	100,0	100,0
VIKING READY MIXED	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	CALIFORNIA	100,0	100,0
WALKER CONCRETE	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	GEORGIA	100,0	100,0
CEMENTI CENTRO SUD Spa	ITALIE	GENOVA	100,0	100,0
CIMENTS & MATERIAUX DU MALI	MALI	BAMAKO	94,9	94,9
GECAMINES	SENEGAL	THIES	100,0	100,0
POSTOUDIOKOUL	SENEGAL	RUFISQUE (DAKAR)	100,0	100,0
SOCOCIM INDUSTRIES	SENEGAL	RUFISQUE (DAKAR)	99,9	99,9
ALTOLA AG	SUISSE	OLTEN (SOLOTHURN)	100,0	100,0
KIESWERK AEBISHOLZ AG	SUISSE	AEBISHOLZ (SOLEURE)	100,0	100,0
EMME KIES + BETON AG	SUISSE	LÜTZELFLÜH (BERN)	66,7	66,7
KIESTAG KIESWERK STEINIGAND AG	SUISSE	WIMMIS (BERN)	98,6	98,6
SOLOTHURNER ENTSORGUNGS GESELLSCHAFT AG	SUISSE	FLUMENTHAL (SOLOTHURN)	100,0	100,0
VIGIER BETON JURA SA	SUISSE	BELPRAHON (BERN)	86,5	84,8
VIGIER BETON AG	SUISSE	LYSS (BERN)	100,0	100,0
VIGIER CEMENT AG	SUISSE	PERY-LA HEUTTE (BERN)	100,0	100,0
VIGIER HOLDING AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,0	100,0
VIGIER MANAGEMENT AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,0	100,0
VIGIER RAIL AG	SUISSE	MÜNTSCHEMIER (BERN)	100,0	100,0
BASTAS BASKENT CIMENTO	TURQUIE	ANKARA	91,6	91,6
BASTAS HAZIR BETON	TURQUIE	ANKARA	91,6	91,6
BIKILTAS	TURQUIE	KONYA	100,0	100,0
KONYA CIMENTO SANAYII A.S	TURQUIE	KONYA	83,1	83,1
TAMTAS	TURQUIE	ANKARA	100,0	100,0
MAURICIM	MAURITANIE	NOUAKCHOTT	100,0	100,0
BHARATHI CEMENT	INDE	HYDERABAD	51,0	51,0
KALBURGI CEMENT	INDE	HYDERABAD	100,0	100,0

Mise en équivalence : France

SOCIETE	PAYS	VILLE	% d'intérêt	
			30 juin 2026	31 décembre 2025
EST LYONNAIS GRANULATS (1)	FRANCE	DIJON	33,3	33,3
SABLIÈRES DU CENTRE (1)	FRANCE	LES MARTRES D'ARTIERE	50,0	50,0
L'ABBE CALES	FRANCE	CHAMBERY	70,0	70,0

(1) Mises en équivalence "Opérationnelles"

Mise en équivalence : Etranger

SOCIETE	PAYS	VILLE	% d'intérêt	
			30 juin 2026	31 décembre 2025
CI4C	ALLEMAGNE	HEIDENHEIM AN DER BRENZ	25,0	25,0
HYDROELECTRA	SUISSE	AU (ST. GALLEN)	50,0	50,0
GRAVIERE DE LA-CLAIE-AUX-MOINES (1)	SUISSE	SAVIGNY	35,0	35,0
PROBETON (1)	SUISSE	VERNIER	59,6	50,2
SABLES + GRAVIERS TUFFIERE SA (1)	SUISSE	HAUTERIVE (FRIBOURG)	50,0	50,0
REGIO BETON AG (1) (2)	SUISSE	BALE	50,0	-
PLANALTO (1)	BRESIL	BRASILIA	37,5	37,5

(1) Mises en équivalence "Opérationnelles"

(2) Société créée en 2026



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

Grant Thornton
44, quai Charles de Gaulle - CS60095
69463 Lyon Cedex 06
S.A.S. au capital de 2 271 184 €
632 013 843 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Vicat

Société anonyme
4 rue Aristide Bergès, Les Trois Vallons
38080 L'Isle d'Abeau

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026

Aux actionnaires de la société Vicat

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Lyon et Paris-La Défense, le 29 juillet 2026

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton

DELOITTE & ASSOCIES

Françoise Méchin

Juliette Rétoiret

Frédéric Gourd

Céline Dubreucq



DÉCLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés, sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

L'Isle d'Abeau, le 29 juillet 2026

Guy Sidos

Président Directeur-Général



Société anonyme au capital de 179 600 000 euros
Siège social : Les 3 Vallons – 4 rue Aristide Bergès 38080 L'Isle d'Abeau
Tél. : +33 (0)4 74 27 59 00- Fax : +33 (0)4 74 18 41 15
RCS Vienne 057 505 539 - SIREN 057 505 539